

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -

il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.

Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 25

Pas de « programme » sans programmeur	D. Tassot	2
Faut-il traiter chimiquement les cultures ?	Jean Boucher	6
Le protectionnisme aux frontières est-il absurde ?	Michel Sarlon Malassert	10
Dolly : Ils ont décloné à mort !!!	Dr Bernard Roullet	17
Clonage du "mulet" américain Idaho Gem :	Claude Timmerman	19
Note sur le CSiCOP	Jean de Pontcharra	25
Vie et philosophie de Matthieu Fontaine Maury,	John T. Meyer	27
De l'origine de la norme imposée à l'art au paléolithique	Roland Gérard	36
Nos membres publient :Anthropos 2000	par Madame G.J. Morfin	47
La liberté vaccinale rendue obligatoire !	Dr Pierre Galou	50
Premières réactions du Vatican à la théologie de l'Evolution	P. Brian W. Harrison	53
In Memoriam	Sylvain Payrau	70
La chimie du koala et la Création	Frank Sherwin	71
Le moustique	Pr Pierre Rabischong	72
In memoriam	Carl Christaki de Germain	77
COURRIER DES LECTEURS		79
Présence (<i>Hommage à Maurice Zundel</i>)	Carl Christaki	82

Pas de « programme » sans programmeur

D. Tassot

Résumé : En excluant méthodiquement le recours aux causes finales, la science moderne s'est tragiquement appauvrie. Et cet appauvrissement débouche sur une contradiction : car les êtres vivants ne se laissent comprendre qu'en référence à un « projet », à un « programme », à une « téléologie », bref à une finalité en acte. En continuant à le nier c'est à une incohérence coupable que se condamne la biologie.

Dans le dernier numéro, nous posons la question : une science athée est-elle possible ? Et c'était pour montrer les limites et les incohérences inévitables d'une science qui se propose de connaître la réalité sans reconnaître son auteur, en l'occurrence d'étudier le langage en ignorant le Verbe originel. Devant un opéra de Mozart, quel musicologue serait tenté de tout en dire sans jamais en venir à nommer le compositeur ? Cette comparaison montre bien l'appauvrissement et la complication auxquels s'expose la science athée. Appauvrissement surtout, car l'intelligence humaine n'est satisfaite que lorsqu'elle connaît la cause finale de son objet : « **En toute chose**, disait La Fontaine, *il faut considérer la fin* ». Pourquoi exclure la science de toutes ces choses ?.. C'est pourtant sur le rejet des causes finales qu'a prétendu se constituer la science moderne.

Certes la fin n'explique pas tout, et l'on se moquerait à bon droit de quiconque se contenterait d'en appeler à une « vertu dormitive » pour comprendre l'opium... Encore faut-il analyser la drogue pour en identifier les composants actifs, puis étudier l'action des alcaloïdes sur la physiologie humaines : les causes matérielles et efficaces ont leur place aujourd'hui encore, tout comme chez Aristote.

Mais on serait peu avancé, dans l'examen d'un assassinat, si l'on se contentait de décrire l'action du poison en négligeant les motifs du meurtrier. C'est pourtant à cette restriction absurde que s'est condamnée la biologie. Jacques Monod, Prix Nobel de Médecine, écrivait en 1970 dans *Le Hasard et la Nécessité* : « *La pierre angulaire de la méthode scientifique est le postulat de l'objectivité de la Nature.*

C'est-à-dire le refus systématique de considérer comme pouvant conduire à une connaissance « vraie » toute interprétation des phénomènes donnée en termes de causes finales, c'est-à-dire de « projet ». (...) Postulat pur, à jamais indémontrable, car il est évidemment impossible d'imaginer une expérience qui pourrait prouver la non existence d'un projet, d'un but poursuivi, où que ce soit dans la nature. Mais le postulat d'objectivité est consubstantiel à la

science. (...) L'objectivité cependant nous oblige à reconnaître le caractère téléonomique des êtres vivants, à admettre que dans leurs structures et performances, ils réalisent et poursuivent un projet. Il y a donc là, au moins en apparence, une contradiction épistémologique profonde. Le problème central de la biologie, c'est cette contradiction elle-même ». (p. 37-38)

Il suffit de remonter à Leibniz pour mesurer à quelle tragique restriction s'abandonne ainsi le savant qui veut réduire la science à la seule connaissance des mécanismes observables. Empruntant sa comparaison à l'Histoire, Leibniz¹ écrit dans son *Discours de Métaphysique* (1685) : « *Tous ceux qui voyent l'admirable structure des animaux se trouvent portés à reconnoître la sagesse de l'auteur des choses, et je conseille à ceux qui ont quelque sentiment de piété et même de véritable Philosophie, de s'éloigner des phrases de quelques esprits forts pretendus, qui disent qu'on voit parce qu'il se trouve qu'on a des yeux, sans que les yeux ayent esté faits pour voir. Quand on est serieusement dans ces sentiments qui donnent tout à la nécessité de la matiere ou à un certain hazard (quoyque l'un et l'autre doit paroistre ridicule à ceux qui entendent ce que nous avons expliqué cy-dessus), il est difficile qu'on puisse reconnoître un auteur intelligent de la nature. Car l'effect doit répondre à sa cause et même il se connoist le mieux par la connoissance de la cause, et il est déraisonnable d'introduire une intelligence souveraine ordonnatrice des choses, et puis, au lieu d'employer sa sagesse, ne se servir que des propriétés de la matiere pour expliquer les phenomenes.*

Comme si pour rendre raison d'une conquête qu'un grand Prince a fait, en prenant quelque place d'importance, un historien vouloit dire, que c'est parce que les petits corps de la poudre à canon estant delivrés à l'attouchement d'une étincelle, se sont echappés avec une vitesse capable de pousser un corps dur et pesant contre les murailles de la place, pendant que les branches des petits corps qui composent le cuivre du canon estoient assez bien entrelacées, pour ne se pas déjoindre par cette vitesse ; au lieu de faire voir comment la prevoyance du conquerant luy a fait choisir le temps et les moyens convenables, et comment sa puissance a surmonté tous les obstacles. »

Or, en admettant une Intelligence ordonnatrice des choses et des êtres, on n'atteint nullement à l'objectivité des lois naturelles, on ne nie en rien le jeu des causes secondes. Tout à l'inverse, on élargit la compréhension des mécanismes en évoquant la cause de ces régularités et de ces harmonies trop évidentes ; on lance un pont entre la connaissance des faits matériels et leur

¹ Leibniz, *Discours de Métaphysique*, éd. Vrin, Paris, 1967, pp.60-61.

interprétation philosophique. Descartes lui-même écrivait à Mersenne, le 15 avril 1630 : « *C'est Dieu qui a établi ces lois en la nature, ainsi qu'un roi en son royaume* ».

Pas de lois, en effet, sans un législateur, et ce n'est rien ôter à la loi que d'en désigner la Sagesse inspiratrice.

Et Képler, autre génie fondateur de la science moderne, voulant rendre compte de la mystérieuse concordance qui s'établit entre les opérations abstraites de la mathématique et les phénomènes de l'astronomie, en voyait la solution dans une harmonie pré-établie par le créateur : « *La géométrie est co-éternelle avec l'esprit de Dieu, elle est Dieu lui-même (qu'y a-t-il en Dieu qui ne soit pas Dieu ?) ; la géométrie fournit à Dieu la modèle de la Création et elle fut implantée dans l'homme en même temps que la ressemblance de Dieu, -et non pas seulement présentée à son esprit par la vue.* »²

Monod admettait, contraint et forcé, que les êtres vivants « *poursuivent un projet* » : l'oiseau est fait pour voler comme la taupe pour creuser.

On parle aujourd'hui plus volontiers de « programme » : l'analogie entre le génome et un programme informatique est trop manifeste pour être récusée. Mais où se trouve le plus de rationalité : en admettant un programme sans programmeur, ou en posant l'hypothèse « Dieu » ? Les biologistes qui ont voulu esquiver l'intention créatrice ont été contraints à autant de néologismes qui trahissent leur inconséquence : nous avons vu Monod parler de « *téléonomie* » ; Naegeli évoquait « *l'entéléchie* », Driesch une « *cause non mécanique* », Cuénot le « *déterminisme téléologique* », Simpson « *l'anti-hasard* » et Piveteau « *l'antichaos* »...

Qui ne voit derrière ces contorsions de langage, autant de succédanés à la finalité honnie ? Ces mots inutilement savants ne manifestent que mieux la gêne de ces grands esprits qui constatent la finalité à l'œuvre, mais s'interdisent de la nommer. Le courage intellectuel serait de rejeter tous ces sophismes pour confesser que l'ordre de la nature n'a pu se forger par hasard.

Saluons donc le Recteur Pierre Rabischong : dans son article sur le moustique, il nous fait toucher du doigt l'incroyable complexité de cette trompe perforatrice qui permet à un animal pesant deux milligrammes de forcer son passage à travers la peau d'une manière qui fait paraître bien rudimentaire nos seringues hypodermiques !

² Képler, *Harmonices Mundi*, Lib. IV, Cap. I, (cité par A. Koestler, *Les Somnambules*, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1960, p.276.

A cette combinaison d'outils coordonnés (capteurs olfactifs, trompe, cisailles, débit-mètres, micropompe, etc...) correspond un programme complet dès l'origine et ce programme appelle un Programmeur.

A contrario les Monod, Cuénot ou Caullery font penser à cette injonction comminatoire de l'Apôtre : « *Depuis la création du monde, Ses œuvres rendent visibles à l'intelligence Ses attribut invisibles : Sa puissance éternelle et Sa divinité. Ils sont donc sans excuse, puisque, connaissant Dieu, ils ne l'ont ni glorifié ni remercié comme Dieu ; ils se sont au contraire égarés dans leurs vains raisonnements* » (Romain 1 :20).

SCIENCE ET TECHNIQUE

« Les rationalistes fuient le mystère
pour se précipiter dans l'incohérence »
(Bossuet)

Faut-il traiter chimiquement les cultures ?

Jean Boucher

Présentation : En novembre 2001, la revue « *Sous la Bannière* » publiait sous le titre « *De Vigne en Vin* » un article tendant à montrer, par la coïncidence des dates, que les maladies du vignoble répondaient à cette interdiction prononcée à La Salette en 1846 sur le travail du dimanche et les jurons : « *Si la récolte se gâte ce n'est qu'à cause de vous autres. (...) Les noix deviendront mauvaises ; les raisins pourriront.* »

Or voici les dates données pour l'apparition des maladies et des parasites sur le vignoble : oïdium (1850), mildiou (1878), black-rot (1885), phylloxéra (1865), acariose (1900), eudémis (1910), araignée rouge (1950), excoriose (1960). Il faudrait ajouter les maladies à virus qui continuent de se répandre. L'auteur de l'article ne voyait, pour enrayer le phénomène, que le recours aux produits chimiques à défaut de recourir aux moyens surnaturels (sanctification du dimanche, rogations, etc...) Ainsi, à l'en croire, les traitements et les pesticides seraient une fatalité inévitable depuis le péché originel, et le mouvement écologiste, en s'opposant aux remèdes nécessaires, n'a pour effet que de retarder le règne du Christ sur le monde !... Nous avons alors soumis cet article à un agronome bien connu en agrobiologie, Jean Boucher, dont vous trouverez ci-après la réaction.

Dans le numéro 98 (novembre-décembre 2001) de la revue «*Sous la bannière*», Adrien Loubier fait état de la bonne résistance naturelle des plantes cultivées, et de la vigne en particulier, jusqu'à l'apparition de la culture intensive de la vigne et des arbres fruitiers au cours du XIX^{ème} siècle. Il est vrai que les apparitions de La Salette (1846) ont été un avertissement : elles ont eu lieu à une époque où la recherche du profit devenait la dominante de l'agriculture spécialisée.

A cette époque, on n'imaginait pas que la plante ni l'arbre puissent rester naturellement sains. Pour lutter contre la rapide propagation des maladies dans les cultures on inventa des traitements destinés soi-disant à les protéger.

En 1930 encore, on nous enseignait que « nous ne récoltons que ce que les parasites nous laissent » et que, pour se débarrasser des dits-parasites, il fallait même traiter les plantes avec des poisons violents (l'arséniac de plomb contre les vers des fruits ou de la grappe) ou insidieux par longue accumulation dans le sol (le cuivre, à cause des traitements à la bouillie bordelaise contre le mildiou). Personne, ou presque, n'imaginait qu'il fût possible de maintenir des cultures autrement qu'en employant des poisons qui tuent le parasite - mais s'accumulent dans le sol ou les récoltes. La réalité est bien différente.

Si l'agriculteur, le terrien, aime sa terre et les plantes qu'il cultive, s'il examine avec lucidité les conditions de croissance des cultures, il s'aperçoit un jour que les cultures redeviennent naturellement saines...quand il les met dans de bonnes conditions de croissance. Déjà, il y a une cinquantaine d'années, un maraîcher avisé me disait : « *Ça on le sait, la potasse, ça fait pousser, mais ça fait pourrir* » ! C'est vrai, la potasse fait pousser parce qu'elle est un élément dilaté, **plus léger que l'eau** ; mais son absorption en excès donne des cellules dilatées et fragiles. De plus, le potassium est le seul élément « biotique » qui soit radioactif. Donc on pourra dire : « la potasse, il en faut, mais pas trop ».

Mais voici ce qu'ignorent les agronomes - et les praticiens qu'ils guident : c'est que le potassium est antagoniste du magnésium qui, lui, est l'élément protecteur par excellence ; la présence en excès du potassium entrave l'assimilation du magnésium par les plantes ; d'où récoltes appauvries et carence magnésienne pour l'homme.

Ainsi, rien qu'en modifiant l'équilibre minéral et en appliquant une fertilisation minérale de « santé » calquée sur le niveau de richesse en magnésium qu'on peut trouver dans les régions volcaniques dites « sans pathologie latente », on verra vite la santé des cultures s'améliorer.

Un autre élément est lui aussi antagoniste du magnésium : l'ammoniac qui se dégage d'un fumier mal constitué ou négligé, (dont la fermentation n'est pas un processus normal, mais pathologique). Le fumier brut, accumulation de déjections, n'est pas, tel que les animaux nous le donnent, un bon fertilisant organique. Il faut qu'il soit dynamisé et assaini par une fermentation dirigée. Nous savons maintenant provoquer rapidement cette fermentation, en particulier si nous partons d'un fumier de stabulation libre qui a subi par un piétinement prolongé une maturation et une prédigestion de la paille, où la cellulose, polysaccharide assez inerte, est devenue de l'hémicellulose, très bon

aliment microbien. Et les ruminants: bovins, moutons, chèvres, sont alors, grâce à la microflore de leur tube digestif, des activateurs puissants des processus de fermentation.

Cela est si vrai que le fumier de nos étables « bio » ne donne à aucun moment de dégagement ammoniacal ; et si nous conduisons bien et rapidement le compostage, nous obtenons un compost à haut pouvoir fertilisant, rapide et durable parce que les prairies et les cultures réagissent sans délai, dans les jours qui suivent l'épandage. Notre compost fournit une fumure organique à haute activité, l'azote organique est pleinement efficace et nous dispense totalement de l'apport d'azote minéral.

Ainsi avec le compost - et les associations végétales, ainsi que les légumineuses dans la rotation culturale - nous n'avons nul besoin d'engrais azoté minéral. La vie du sol y pourvoit et nos façons culturales sans labour profond sont l'une des meilleures réussites de la bonne agrobiologie.

Pas d'ammoniac, donc pas de blocage du magnésium et une bonne autodéfense des cultures. Animaux d'élevage et plantes cultivées sont en permanence à l'optimum de la santé. Cela s'est manifesté une première fois pour nous en 1959, après la réussite d'un bon compost de fumier de ferme appliqué à un jeune verger pas encore très bien réussi, avec attaques de tavelure et pucerons ; il y avait six ans (1951-57) que nous avions des échecs dans le compostage, à cause de la mauvaise qualité d'un fumier brut pas trop bien constitué - peu de paille, déjections accumulées et puantes, bref tout pour l'éclosion des maladies.

Et puis dès l'automne 1958, **nous avons vu avec l'emploi de ce bon compost, nos arbres malades se guérir** et - incroyable mais vrai -, nos jeunes poirettes du printemps 1959, nées tachées de tavelure¹, se guérir de la maladie pour nous donner une récolte saine et savoureuse.

D'autres fois, la guérison nous avait été apportée par une fertilisation magnésienne, quand elle était nécessaire.

Beaucoup plus tard, au cours de la décennie 1980, en même temps qu'une réussite renouvelée sur un jeune verger de poiriers (communauté Sainte-Marie à Torfou - 49660), j'ai commencé à réussir la culture du raisin de table (chasselas et Muscat de Hambourg) **sur sol nu**. Mais cette solution me paraissait boiteuse, une sorte d'anomalie que n'auraient jamais appliqué les bons arboriculteurs, et j'ai voulu réaliser l'enherbement permanent de la vigne - avec luzerne et graminées en lignes alternées.

¹ Il restait des germes de tavelure, des « conidies », dans les bourgeons de mes poiriers.

J'ai alors accumulé les ennuis à cause de l'invasion de l'agrostis (fourni par le producteur de semences de mon gazon !). Sur sol nu : un beau chasselas. Sur sol enherbé (envahi d'agrostis, graminée traçante aussi nuisible, ou pire, que le chiendent) les maladies réapparaissaient (oïdium et mildiou), sans doute aussi parce que ma terre souffrait toujours, depuis 1947, des doses massives de potasse utilisées par mon prédécesseur (elle en comptait 1000 à 1500 ppm ; aujourd'hui elle est encore 500 ppm).

Sur sol nu donc : bonne résistance - et récoltes (avec photos publiées en 1992).

Sur sol enherbé : c'est maintenant seulement que j'ai réussi à remplacer l'agrostis -destructeur de fertilité et de vie du sol - par un ensemble dactyle-fétuque implanté entre mes rangs de luzerne. Et en 2002, j'ai eu à nouveau du chasselas sain et savoureux.

Maintenant, s'il plait à Dieu, c'est gagné : la vigne ne fait pas exception aux autres cultures : dans les conditions optimales, le raisin est sain, sans maladies et sans traitements.

La polyculture : céréales et plantes sarclées, est encore plus facile à réussir.

Depuis 40 ans nous avons toujours eu une qualité exceptionnelle² de blé biné (ou pour mieux dire scarifié) : blé de force, à grain translucide, à poids spécifique de 83 au lieu de 75-76.

Le boulanger qui fait notre pain au levain, nous a dit que c'est ce blé-là qu'il lui faut pour avoir pleine satisfaction.

Quant aux plantes sarclées, je vous suggère de venir voir chez le président de l'AFAB³, Jean-Noël Brochard, les quelques cinq hectares de choux et betteraves fourragères. Vous serez convaincus de l'inutilité des traitements.

Finalement, l'ensemble est bouclé: Si l'agriculteur, le praticien, aime la vie, lui fait confiance et la respecte, les cultures, les animaux de son élevage, seront tous en bonne santé et la maladie ne sera jamais destructrice, mais limitée à quelques réactions à des insuffisances résiduelles du sol, qu'il nous appartiendra de corriger.

Pourquoi ai-je fait et fait faire de l'agriculture biologique ? Parce que **c'est beau**, c'est dans l'ordre de la Création, de la Vie, don magnifique du Créateur. La bonne agrobiologie nous apporte à chacun la tranquillité de l'esprit, la pureté du coeur que n'a jamais pu nous donner l'agriculture chimique, faite de méfiance à l'égard de la vie.

² Notre blé biné n'a besoin d'aucun désherbant ni traitement anticryptogamique

³ Association Française d'Agriculture Biologique.

Bibliographie.

-Analyses de 32 terres par E. Bastisse (Ann. Agro, Avril 1936), sous l'autorité de Maurice Javillier, professeur de chimie bio (Université de Paris) et disciple de Delbet.

- *Politique préventive du cancer*. P. Delbet, Denoël, 1944.

- *L'agriculture et la santé*. P. Delbet, 1951.

- *Le rôle du calcium et du magnésium dans la nutrition des Rhizobium* (O. Norris) (Expériences identifiant Mg comme LE cation essentiel).

* * * * *

Le protectionnisme aux frontières est-il absurde ?¹

Michel Sarlon Malassert

Résumé : Suite à l'échec trop visible du socialisme planifié, et à la mise à l'écart de la pensée économique chrétienne, il ne reste aujourd'hui que le libéralisme pour imposer ses choix politiques avec l'autorité de la science. Or l'histoire des deux derniers siècles démontre, à l'opposé du « dogme » économique, qu'il y a un lien frappant et universel entre le protectionnisme et les taux de croissance élevés. S'appuyant notamment sur une étude réalisée par J.M. Jeanneney (économiste avant de devenir ministre) sur l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis et la France, l'auteur, qui a enseigné l'économie à l'Université de Poitiers, conclut que la réalité est en contradiction flagrante avec la théorie dominante. Il resterait à étudier les raisons de cet aveuglement.

Depuis longtemps déjà, le terrorisme intellectuel régnant dans certains milieux, y compris universitaires, interdit de mettre en doute les choix faits par nos dirigeants. Ainsi le protectionnisme aux frontières est hors-la-loi. C'est lui le pelé, le galeux par lequel, à travers les siècles passés, est venu tout le mal . Selon la pensée "économiquement correcte", mettre en cause l'ouverture totale des frontières revient à contester les "acquis définitifs" de la science économique. Plaider en faveur de quelques barrières aux frontières, c'est vouloir rétablir la médecine du Moyen-Age ; c'est vouloir renfermer le scrofuleux avec ses miasmes alors qu'il faudrait au contraire aérer en grand.

Quels enseignements peut-on tirer de l'histoire, de la théorie économique et de l'actualité?

¹ Repris de « *Hommes et Métiers* », n°286 (janvier 2003).

I – L'histoire économique révèle les bienfaits du protectionnisme

En 1876, le Président des Etats-Unis, Ulysse Grant, fut reçu par la Chambre de commerce de Manchester. Aux personnalités britanniques qui l'accueillaient il déclara :

« *L'Angleterre s'est servie du système protectionniste pendant 200 ans; elle l'a poussé à outrance et s'en est très bien trouvée, car c'est à ce système qu'elle doit sa puissance industrielle ; cela ne fait aucun doute. Après ces 200 ans, l'Angleterre a jugé convenable d'adopter le libre-échange parce qu'elle ne pouvait plus rien tirer de la protection* ». Effectivement, pendant plusieurs siècles, l'Angleterre, et avec elle, toute l'Europe, furent protectionnistes. Dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, les thèses libre-échangistes commencèrent à se développer. A partir de là, selon les époques, selon les pays, selon les équipes au pouvoir, alternèrent des périodes d'ouverture et des périodes de fermeture relative des frontières.

Avec le recul dont ils disposent maintenant, certains économistes ont cherché à mesurer les effets positifs et les effets négatifs de toutes ces politiques. Quelles sont leurs conclusions ?

Jean-Marie Jeanneney, avant d'effectuer une carrière politique, fut professeur d'économie ; il s'intéressa au développement de quatre pays : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis avant la première guerre mondiale. Pour chacun d'eux, il observa les taux de croissance obtenus dans les périodes libre-échangistes et dans les périodes protectionnistes.

Voici les résultats : entre 1830 et 1914 la France connut 3 époques : elle fut protectionniste de 1830 à 1860 ; ensuite elle devint libre-échangiste sous l'impulsion de Napoléon III de 1860 à 1879 ; enfin elle redevint protectionniste de 1879 à 1914. Or le taux de croissance industrielle s'éleva à 2% aux époques protectionnistes et seulement à 1% pendant la phase libre-échangiste. Même phénomène au Royaume-Uni. Il fut protectionniste de 1817 à 1845 et libre-échangiste de 1846 à 1914 à la suite de l'abolition des Corn-Laws. Or le taux de croissance industrielle monta à 4% avant 1846, période de protection, pour redescendre à 3% entre 1846 et 1866 et chuter à 2% entre 1866 et 1914, période d'ouverture des frontières.

L'Allemagne construisit sa puissance industrielle entre 1850 et 1914 et elle le fit derrière de solides barrières douanières. Or son taux de croissance annuel fut de 4%, c'est-à-dire particulièrement vigoureux pour l'époque.

Enfin les Etats-Unis, eux aussi fortement protectionnistes depuis leur origine, notamment entre 1850 et 1914, connurent alors un spectaculaire taux

de croissance de 5% par an.

La conclusion de cette étude est claire: pour les 4 pays considérés, la croissance économique fut plus élevée pendant les périodes protectionnistes que pendant les périodes libre-échangistes.

En 1994, Claude Bairoch, Professeur à l'Université de Genève, publia un solide ouvrage: *Mythes et paradoxes de l'histoire économique* (Ed. Découverte – 1994, p.80).

Il présentait à ses lecteurs une étude particulièrement fouillée et étayée par de nombreux tableaux statistiques.

Sa conclusion était également formelle : les phases protectionnistes avaient coïncidé avec une remarquable expansion des échanges. Il écrivait ceci :

"On aurait du mal à trouver des exemples de faits en contradiction plus flagrante avec la théorie dominante.

La théorie dominante veut que le protectionnisme ait un impact négatif . Or le protectionnisme a toujours coïncidé dans le temps avec l'industrialisation et le développement...

Et il faut ajouter que sur quatre exemples de pays pratiquant le libéralisme, trois eurent à souffrir de répercussions négatives, pour ne pas dire plus ."

On peut ajouter que le Japon , deuxième puissance économique mondiale, s'est modernisé après 1868 et s'est reconstruit après 1945 en pratiquant un protectionnisme viscéral et ombrageux.

II – La théorie économique ne donne aucune indication fiable

Les premiers à préconiser l'ouverture des frontières furent les Physiocrates (1750-1775). Ils furent suivis de très près par les libéraux anglais (Adam Smith et David Ricardo). Après quoi, au fil des siècles, les partisans du libre-échange affinèrent les études, multiplièrent les hypothèses et les compléments. Ils imaginèrent d'innombrables graphiques, des courbes d'indifférence, des courbes de demandes réciproques.

Ils décrivent les conditions d'équilibre dans des hypothèses de coûts constants, puis dans des hypothèses de coûts variables ... etc.

En réalité , l'abstraction de ces figures et les équations correspondantes reposent sur des hypothèses simplificatrices totalement détachées du monde réel. Les "optimums" auxquels aboutissent ces chercheurs ne sont que théorie pure et ils sont incapables « *d'indiquer pratiquement, dans un cas concret, à*

quelles conditions et jusqu'à quel point, l'ouverture d'une économie nationale aux produits étrangers est ou non avantageuse » (J.M. Jeanneney, p.8).

Ainsi la supériorité du libre-échangisme fait partie de l'"économiquement correct", mais n'est nullement démontrée.

Ni l'histoire, ni la théorie économique ne confirment ce que notre caste dirigeante répète à satiété depuis 50 ans.

Reste une question : les pratiques contemporaines des Etats contribuent-elles à appuyer la thèse libre-échangiste ? Observons la politique des Etats-Unis, première puissance mondiale.

III – Les Etats-Unis usent sans vergogne du protectionnisme quand leur intérêt l'exige

Dès leur origine et jusqu'à la première guerre mondiale, les Etats-Unis ont toujours pratiqué un protectionnisme implacable et irréductible et cette politique n'a en rien nui à leur développement, tout au contraire. L'Américain qui, sur ce point, a laissé un testament capital fut Alexander Hamilton. C'était un fidèle collaborateur de Georges Washington et l'on disait de lui qu'il était un "autre Colbert". Dès 1791, dans un "*Rapport sur les manufactures*", Hamilton préconisait le développement des Etats-Unis à l'abri d'une solide protection douanière. Il expliquait que les droits de douane avaient deux objectifs : protéger les entreprises américaines contre la concurrence anglaise ; et procurer des recettes à l'Etat fédéral. En 1837, son compatriote, Henri Charles Carey, publia des "*Principes d'économie politique*" dans lesquels il systématisait les thèses de Hamilton. Il démontrait que le libre-échange tendait à maintenir les Etats-Unis dans la position d'une colonie anglaise.

Il affirmait que l'ouverture des frontières condamnerait les Etats-Unis à vendre à l'Angleterre des matières premières, des produits agricoles à bon marché et à lui acheter des produits manufacturés à prix élevés. Pour Carey, le protectionnisme était une nécessité vitale pour la nation américaine. Le protectionnisme ne devait pas constituer une mesure temporaire mais un régime durable et il devait concerner aussi bien l'agriculture que l'industrie. **Dès 1789, une première taxe douanière avait été votée par le Congrès américain.**

Au fil des décennies et des événements, les droits de douane furent maintenus et le plus souvent renforcés.

Il faut dire et répéter que le capitalisme américain, comme d'ailleurs le capitalisme allemand, est né et a grandi à l'abri de puissantes barrières

douanières. Entre 1820 et 1940 la politique américaine du commerce extérieur se résume en cinq mots: cent vingt ans de protectionnisme. Les droits de douane culminèrent à plusieurs reprises. On peut citer le "tarif abominable" de 1828, le tarif Kinley de 1890, le tarif Dingley de 1897, le tarif Hawley-Smott de 1934 ... etc. Chaque fois les droits de douane dépassèrent 50 % en moyenne mais, entre ces pics tarifaires, les décrues ramenèrent rarement le taux au dessous de 20 % .

Or brusquement, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis se transformèrent en champions du libre-échange.

Cela correspondait évidemment à leur intérêt bien compris. En 1945, l'Europe de l'Ouest venait d'être détruite par la guerre . Le Japon, atomisé, ne disait mot. L'Union soviétique, saignée à blanc par l'armée allemande, pansait difficilement ses blessures. Seuls les Etats-Unis émergeaient intacts, avec une industrie et une agriculture plus vigoureuses que jamais. Ils avaient besoin de débouchés extérieurs. Ils invitèrent donc les autres pays à une ouverture générale des frontières, et pour atteindre cet objectif, ils organisèrent une série de rencontres internationales, les conférences du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Effectivement, les tarifs douaniers mondiaux chutèrent d'une moyenne de 40 % en 1945 à moins de 5 % actuellement. Cependant quelques décennies après la seconde guerre mondiale, la situation internationale se modifia.

L'Europe reconstruite redevint exportatrice. Le Japon arriva à se hisser au rang de deuxième puissance économique, et depuis il exporte avec vigueur. Dans plusieurs secteurs, les Etats-Unis sont battus en brèche par d'autres nations. Leur réplique ne s'est pas fait attendre : ils continuent à tenir un discours toujours aussi libre-échangiste, mais ils n'hésitent pas à prendre des mesures protectionnistes quand tel est leur intérêt. Un bon connaisseur de leur comportement déclarait: "Les Américains sont pour le libre échange, mais ils ont toujours le colt à portée de la main ". Trois exemples de leur politique protectionniste :

1 - Une discrète loi fiscale américaine exonère d'impôts les entreprises qui exportent à partir d'une société située à l'étranger . Ce système fiscal est appelé Foreign Sales Corporations (FSC). Inutile de préciser que les entreprises américaines exportatrices ont toutes créé des filiales « off shore » pour réduire leur charge fiscale.... Les Européens ont tout de même fini par découvrir le pot aux roses.

2 - Le 6 mars 2002 , pour remédier au marasme de la sidérurgie, Washington a brutalement imposé des taxes (jusqu'à 30 %) sur les

importations d'aciers étrangers. Mesure plus efficace encore, le gouvernement américain a décidé de fixer des quotas d'importation. Selon Bruxelles, ces dispositions feront perdre à l'Europe 4 millions de tonnes d'exportation vers les Etats- Unis. En outre 16 millions de tonnes venant de Russie , du Brésil et du Japon, qui se dirigeaient vers l'Amérique, risquent fort de se détourner vers l'Europe.

3 - Le 8 mai 2002, pour protéger mieux encore ses agriculteurs déjà largement aidés, l'administration américaine a décidé d'augmenter de 70 % durant dix ans les subventions qu'elle leur verse . Non dupe de la contradiction entre les professions de foi libre-échangistes de son pays et sa pratique protectionniste, Karl Rove , conseiller de G. Bush, aurait déclaré avec humour, à la signature de ce nouveau Farm Bill : "*On pourrait peut-être faire ça à la lueur d'une bougie, pour décourager les télévisions*".

Enfin après avoir pratiqué une politique du "dollar fort", les Etats-Unis s'orientent, comme ils l'ont déjà fait à plusieurs reprises, vers une dépréciation du dollar; ce qui revient à subventionner les exportations et à taxer les produits arrivant de l'étranger .

Faut-il dénoncer le double jeu américain ? Ce fut la réaction de plusieurs journaux dont *Le Monde*. Son éditorialiste titrait : "Hypocrite, Bush".

En réalité les Etats-Unis agissent avec bon sens et pragmatisme. Dans les secteurs où ils sont en position de force, ils réclament l'ouverture générale des frontières; et là où ils sont faibles, ils recourent au protectionnisme. Au total ils défendent avec intelligence et souplesse leurs intérêts nationaux.

En Europe, en France en particulier, suggérer la moindre mesure protectionniste soulève un tolle général.

0000000000

Dans son " Discours de la Méthode " , René Descartes affirmait : "*La puissance de bien juger, de distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes.*"

Il suffit d'observer autour de soi pour se convaincre du contraire. En tout cas une évidence s'impose : le bon sens a depuis longtemps déserté le cerveau de bien des politiciens. Plus que jamais Marianne n'est, hélas, qu'une pauvre femme sans tête.

*

*

*

Dolly : Ils ont décloné à mort !!! ou dialogue avec mon neveu sur le clonage

Dr Bernard Rouillet

Résumé : Sur le mode plaisant d'un dialogue avec son neveu, le Dr Rouillet démonte la manipulation qui a fait croire au mythe d'une éternelle jeunesse grâce au clonage. En réalité, le potentiel de division cellulaire reste inchangé et l'horloge biologique n'est pas remise à zéro puisqu'elle est intégrée au noyau de la cellule.

« *Le 14 février 2003, la brebis Dolly, premier mammifère cloné à partir d'un adulte a été euthanasiée, après un an de maladies dégénératives, notamment articulaires* », nous apprend la presse¹.

-Au fait quel âge avait elle ?

-Six ans, puisque le clonage reproductif dont elle est issue a eu lieu en 1996 !

-Pas si simple, mon neveu ! Comment cela s'est il passé ? Rappelle toi 1996 : on a pris un ovule de brebis qu'on a énucléé, c'est-à-dire privé de son patrimoine génétique, dans lequel on a ensuite inséré le noyau d'une cellule prélevée chez une brebis âgée de six ans; une décharge électrique judicieuse a fait croire à l'ovule qu'il s'agissait d'une fécondation, Dolly était née et donc commençait à vieillir...Mais le calendrier est faux ou, plutôt, ne mesure pas le temps biologique,

-Prouve-le, tonton !

-La preuve ? Par neuf !.. Dolly ne vieillissait pas comme une brebis née en 1996, mais bien comme une brebis qui aurait eu six ans de plus : « *à l'âge de trois ans, elle affichait des traits d'une brebis trois fois plus âgée* »¹; or, comme tu le sais, $3 \text{ fois } 3 = 6 + 3$. En fait Dolly est morte à l'âge habituel des brebis : douze ans, si l'on additionne l'âge du noyau parental et sa durée de vie après clonage.

-C'est extraordinaire, tonton !

-Les mammifères, comme l'homme, ont une longévité maximale prédéterminée, dépendant de leur espèce : 12 ans pour les moutons...Mais il y a mieux !

Le docteur Gernez, dans son livre de 1969, « *Néopostulats biologiques* », nous apprenait que c'est l'épuisement des divisions cellulaires (dont le nombre n'est pas infini, même dans les cellules souches) qui est le signe et la

¹ *Le Figaro*, 15 et 16 février 2003

cause du vieillissement et donc aussi de l'âge biologique d'une colonie cellulaire².

Hayflick avait montré que, contrairement aux affirmations de Carrel, les cultures cellulaires, même bien nourries, meurent faute de divisions au delà d'un nombre fini de mitoses : une certaine limite dite de Hayflick, fixée à la naissance, qui dépend de l'âge³. Vieillir c'est donc tout simplement épuiser sa réserve quiescente de divisions cellulaires (et faire ainsi le lit des maladies dégénératives et du cancer).

- Dolly a vécu vieille, est morte malade, prématurément, pour rien..., comme tu l'avais prédit, tonton...

- Oui et non, mon neveu. Je te dis oui : certes son ovule parental normalement fécondé aurait, lui, vécu 12 ans et non 6 comme il l'a fait, contraint de subir un noyau âgé imposé ; le clonage avec beaucoup de bruit n'a fait que raccourcir une vie potentielle ovine, de six ans. Je te dis non si tu veux bien voir la preuve vivante de la vérité et de la pertinence des théories de Gernez, que constitue ce clonage. Le mécanisme tissulaire du vieillissement est validé et avec lui celui des maladies associées : cancers, maladies dégénératives.

-Je ne vais plus vieillir, tonton ?

-Si ! Mais tu peux vieillir le plus lentement possible, en évitant de provoquer des divisions cellulaires inutiles ; ton espérance de vie tendra alors vers la longévité maximale de l'espèce humaine ; la vie somatique qui t'est donnée est un capital dont tu n'es qu'usufruitier, mon neveu ; économise-la...

-Comment faire en pratique ?

-Ce n'est pas très compliqué, c'est un secret merveilleux et vital... que je te raconterai un autre jour.

² Gernez A., *Néopostulats biologiques*, 1969.

³ Hayflick L., 1980. « *La biologie cellulaire du vieillissement* ». Pour la Science, 29 : 84-92

**Clonage du "mulet" américain Idaho Gem :
nouvelle évidence de désinformation scientifique
Claude Timmerman**

Résumé : La presse ayant annoncé le clonage d'un mulet par des généticiens américains, l'auteur s'interroge sur cet « exploit » scientifique. Que veut dire « clonage » pour un animal stérile ? Comment a-t-on réellement opéré ? Quelles sont les motivations de cette recherche ? En l'occurrence, loin d'une recherche fondamentale désintéressée, il s'agit d'un lourd programme de recherches visant à produire des champions de course ou d'obstacle. Pour cet unique résultat, il a fallu plus de 300 fécondations artificielles avec réimplantations sur des juments porteuses !.. Mais ces grandes manœuvres à visées financières et stratégiques (comme les OGM) auront aussi eu le mérite imprévu de montrer que nos connaissances des mécanismes de l'hérédité étaient insuffisantes : ainsi les tâches du pelage ne se reproduisent pas à l'identique sur les bovins clonés.

Depuis quelques jours la presse résonne des exploits de généticiens américains qui viennent de "cloner un mulet". On peut s'étonner à juste titre de ce choix...

Le mulet, être hybride (fruit d'un âne et d'une jument), est toujours stérile : on connaît ainsi le tigron (fruit d'un tigre et d'une lionne) le ligron (fruit d'un lion et d'une tigresse) ou le bardot (fruit d'un cheval et d'une ânesse) et quelques autres. Les manipulations reproductrices sur de tels animaux sont donc a priori vouées à l'échec.

Mais ce choix n'était pas dicté par le hasard, mais bien par un souci mercantile : ce fameux "mulet cloné" est en effet le "descendant" d'un mulet très célèbre, grand vainqueur de courses!

Ceci explique cela : c'est le propriétaire du mulet, homme d'affaire richissime de l'Idaho, qui a financé sur cinq ans le programme des recherches, effectuées par l'Université de cet Etat...La philanthropie a tout de même ses limites!

Le mulet étant stérile par nature, de petits malins ont ainsi cherché par le biais du clonage à voir s'il pouvait se "constituer des lignées de sang" comme chez les chevaux de course.

On notera au passage que les débouchés financiers de ce type de recherche chez les équidés sont colossaux : combien de chevaux hongres se révèlent des champions de course ou d'obstacle...et là, aujourd'hui, les retombées financières de la reproduction sont évidemment perdues!

C'est donc un marché énorme, bien plus important que celui, déjà très florissant, des prélèvements d'ovules, des fécondations artificielles et des mères porteuses, techniques largement pratiquées chez ces animaux!

On constate déjà que, loin d'être le fruit d'une recherche idéale et désintéressée, ce "clone de mulet" n'a donc été élaboré que dans un but lucratif...ce qui devrait faire réfléchir tout un chacun sur les motivations réelles des laboratoires sur le clonage et d'une manière générale sur les manipulations génétiques, si à la mode de nos jours!

Les OGM nous avaient déjà laissé entrevoir qu'au-delà des sublimes perspectives envisagées (médicaments produits par les plantes et autres organismes résistants aux maladies permettant de se passer de pesticides – pesticides auparavant rendus inévitables par le productivisme qui a favorisé les hauts rendements d'organismes sur-sélectionnés et fragilisés), le but réel, aujourd'hui atteint, qui a mobilisé 95% des laboratoires et des essais, ne visait qu'à la réalisation de plantes stériles obligeant les producteurs de céréales à se réapprovisionner en semences après chaque récolte. Les fameux gènes "Killer" ou "Terminator".

Autrement dit, sous couvert de recherche scientifique aux perspectives mirobolantes, on a créé l'arme potentiellement la plus redoutable, brevetée, déposée entre les mains d'une poignée de multinationales à prédominance américaine : c'est l'arme alimentaire par le chantage à la famine!

Qui dispose des semences et du libre choix de leur livraison tient l'avenir des peuples : c'est bien entendu le Tiers Monde qui est le premier visé!

Les manipulations génétiques animales procèdent de la même philosophie : utiliser la biologie à des fins lucratives et de manière stratégique.

On avait déjà réussi des choses invraisemblables :

- Des clones de vaches laitières ultra-performantes ,
- Un gène d'araignée incorporé aux fonctions de lactation de la chèvre, pour obtenir par traite des protéines séricigènes capables d'élaborer de nouvelles fibres textiles.
- Un gène d'épinard introduit dans le métabolisme porcin pour rendre la viande industrielle "plus digeste" (et bien sûr de plus en plus insipide).

(Ce dernier cas pose d'ailleurs des problèmes philosophiques particuliers dans la mesure où, l'homme, devenu créateur en lieu et place de Dieu, transgresse la Loi Naturelle de la Création et entame une fusion des Règnes animaux et végétaux ; mais cela, c'est une toute autre histoire...)

Le problème du clonage, qui n'a pas été présenté de façon différente, est largement porteur des mêmes arrière-pensées financières...

Il faut avoir bien présent à l'esprit ce qu'est le clonage vrai : la reproduction à l'identique d'un individu à partir d'un seul et même représentant de l'espèce.

C'est la règle chez des végétaux: bouturage ou marcottage, séparation de cayeux, éclatage des souches, etc...

Qui aujourd'hui ferait pousser les pommes de terre autrement que par bouturage?

Ceci s'observe également chez les animaux "inférieurs", Protozoaires et Acoelomates.

En revanche, cela semblait impossible, en tout cas jamais observé à l'état naturel, chez les animaux supérieurs, en particulier chez les Mammifères.

Le premier essai de clonage, Dolly, "la brebis martyre écossaise", s'est soldé par un échec cuisant, l'animal, malgré tous les soins dont il fut entouré s'est avéré chétif, maladif, et doué de vieillissement précoce. Dolly a fini par être euthanasiée...au bout de cinq ans!

Dolly était un vrai clone : un animal d'une espèce reproduit à l'identique par "fécondation artificielle" d'un ovule énucléé d'une brebis par un noyau somatique de la même brebis.

Le cas du "mulet" Idaho Gem est différent: comme le mulet est un animal stérile, il ne dispose pas, par définition, d'organes reproducteurs primaires, surtout pas d'ovules fécondables.

Le professeur Wood et ses collègues Ken White et Dick Vanderwall ont donc eu recours à des juments porteuses. Ils ont prétendu avoir "fécondé artificiellement" un de leurs ovules énucléés par un noyau somatique du mulet "père", avant de réimplanter le pseudozygote dans l'utérus des juments... Telle est du moins la théorie.

En fait, d'après les déclarations des expérimentateurs, le tissu somatique "paternel" proviendrait d'une culture fœtale entamée en 1998!

Ainsi, pour réaliser cette opération, on est complètement "sorti" de "l'espèce mulet" ; le mulet Idaho Gem n'est donc pas un "clone vrai" du "mulet père" ! Personne parmi les autorités scientifiques concernées n'a bien sûr osé ou voulu soulever le problème !

Le produit, d'après les photos, est un ravissant "poulain" nommé Idaho Gem, la gemme de l'Idaho.

Vu le coût de l'affaire, on aurait même pu l'appeler Diamant Noir...Jugez-en!

Entre 1998 et 2000, les chercheurs ont réalisé 134 fécondations artificielles et réimplantations infructueuses (seules deux grossesses se sont développées...durant quatre semaines seulement!)

En 2001, 84 tentatives ont abouti à 5 débuts de grossesse après un meilleur contrôle du taux de calcium du milieu de "fécondation".

En 2002, 113 tentatives ont abouti à 14 grossesses, dont 8 ont atteint 40 jours!

Mais ces résultats biologiques posent encore d'autres interrogations.

Si le mulot est le résultat du croisement d'une jument (dite mulassière) et d'un baudet, quel nom donner à ce nouvel animal ?

-La théorie chromosomique de l'hérédité prévoit que l'ensemble des caractères spécifiques est contenu dans les chromosomes, donc dans l'ADN du noyau cellulaire.

Alors on peut se demander ce qui amène un ovule, et seulement lui, à se diviser suivant le déterminisme de l'embryologie, s'il ne conserve pas certains caractères propres à l'espèce mais extérieurs à son noyau, puisque cet ovule, bien qu'énucléé et doté d'une garniture chromosomique somatique étrangère, continue de le faire !

- Ne doit-on pas être amené à en conclure que cette information, effectivement génétique, du déterminisme du développement embryonnaire n'est pas contenue dans le noyau, mais bien dans le cytoplasme de l'ovocyte ou dans les organites cellulaires présents? Réalisons une implantation nucléaire dans une cellule somatique énucléée, celle-ci n'entamera pas un processus de division embryonnaire...sauf en cas de cancer!

On a aussitôt avancé l'hypothèse de l'existence de l'ADN mitochondrial (contenu dans les mitochondries, ces organites cytoplasmiques)

Cela permettait de ne pas revenir sur la théorie chromosomique de l'hérédité en restant dans le domaine de l'ADN.

Hypothèse plausible, mais alors notre fameux "mulet fils" aurait reçu par l'intermédiaire de l'ovule de sa "jument mère" une dose d'ADN mitochondrial ovulaire, extérieur à sa garniture chromosomique d'origine "paternelle"!

- Quel rapport génétique vrai existe-t-il entre le mulot sensé être cloné et cette "culture fœtale", souche "paternelle" du produit. Cela n'est nullement explicitement indiqué dans les informations dont on dispose sur les protocoles expérimentaux: on suppose donc qu'il s'agit d'une embryogenèse conduite in vitro...

Ceci laisse imaginer que l'ovule d'origine de cette culture, n'est pas nécessairement de la même provenance que celui de la jument d'origine du

poulain : on a bien alors deux ajouts successifs distincts d'ADN mitochondrial au "patrimoine génétique parent" du mulet!

Ce poulain fils n'est donc sûrement pas un clone vrai, même si la jument porteuse est bien la jument mulassière du "mulet père", ce qui n'est, en outre, nullement confirmé !

En effet, les possibilités de recombinaisons génétiques sont telles qu'il n'y a aucune raison, et une probabilité statistique infime, pour que deux ovules d'un même animal, fruits d'une différenciation cellulaire complexe, soient des copies exactement conformes à tous les niveaux!

Rappelons en outre qu'une jument "fabrique" largement moins de trois cents ovules dans sa vie!

L'homme a donc construit un nouvel animal en récupérant du matériel génétique qu'il a su, après de nombreux essais infructueux, assembler pour en faire un ovule fécondé à devenir embryonnaire viable : une sorte de chimère.

Mais cette expérimentation n'a pas été inutile, loin de là!

L'immense mérite de l'expérimentation du clonage, à ce jour, aura été de mettre en évidence les limites d'une conception trop simpliste de l'hérédité et de la nature des caractères transmis propres aux espèces comme aux individus.

La meilleure preuve des entorses aux lois classiques de la génétique, mise en évidence par le clonage, est observable chez les bovins où les quelques cas de clones viables (une quinzaine environ à ce jour), ont montré que la reproduction à l'identique des taches d'un pelage n'était pas réalisé dans un clonage!!!

Certains caractères n'apparaissent donc pas acquis alors qu'ils étaient réputés l'être!

On voit ainsi que des chercheurs se piègent eux-mêmes et se contredisent dans l'application de leurs propres théories.

Ce qui apparemment ne les gêne nullement dans l'exposé de leurs résultats!

*

*

*

***Note sur le CSiCOP (Committee for Scientific
Investigation of Claims of Paranormal)
Jean de Pontcharra***

Les articles de R.P. Jouvenroux « *Science et démonstrations fallacieuses* », dans les *Cep* n° 23 et 24, citaient le Cercle Zététique et le CSiCOP.

Que cachent ces dénominations ?

Il s'agit d'associations de rationalistes militants comportant une forte proportion d'athées, dans la tradition des « Lumières ». Liées aux « libre-penseurs » français, elles bénéficient d'une importante caisse de résonance dans la presse, surtout de gauche.

Ces sentinelles de la « Pensée Unique » qui refusent toute norme transcendante, mais qui n'hésitent pas à imposer la leur, se rassemblent dans des associations ayant pour but la défense de la science rationaliste. Les mêmes noms se retrouvent dans ces différentes associations.

Grands pourfendeurs de phénomènes « paranormaux », personne ne se plaindra de leur dénonciation des charlatanismes, à condition qu'ils s'attaquent à tous les charlatanismes (théories de l'évolution comprises), et que leurs méthodes restent scientifiques comme ils le prétendent. Mais ils font appel à des « mages » et « illusionnistes » (comme James Randi, Carl Sagan, Ranky, Gérard Majax... etc.) pour prouver que les phénomènes paranormaux peuvent être expliqués par des tours de passe-passe.

Les membres du CSiCOP souffrant du syndrome de « l'esprit fort », seuls intelligents et rationnels dans un océan de crédulité, imaginez leur sentiment d'isolement ! Tout ceci génère, chez les membres du CSiCOP et associations soeurs, une rage missionnaire pour ramener les brebis perdues victimes des superstitions, de la religion (chrétienne essentiellement), des pseudosciences (médecines douces incluses). En bref, on peut les qualifier un peu ironiquement « d'Armée du Salut » de la science.

Leur chasse aux véritables charlatans ne pourrait que nous réjouir si leurs accusations étaient crédibles et pas seulement la conséquence de leurs propres préjugés. Dont le moindre serait de déclarer non-scientifique ou de nier tout phénomène que la science est incapable d'expliquer (guérisons miraculeuses, stigmates ...). En réalité la cible principale de leur combat est l'Eglise catholique, tout le reste servant d'écran de fumée et de faire valoir.

Un de leurs sujets favoris ces dernières années consistait à combattre l'authenticité du Linceul de Turin, croisade largement prioritaire sur leurs autres préoccupations. Le fameux Mc Crone, décédé en 2002, était membre du CSiCOP.

Un des fondateurs du CSiCOP qui édite les périodiques « *Free Inquirer* » et « *Skeptical Inquirer* », Paul Kurtz, est le patron de la maison d'édition Prometheus Books fondée en 1970 et à l'origine en 1983 de l'Academy of Humanism.

Il existe de nombreuses succursales et groupuscules affiliés dans plusieurs pays, comme le Cercle Zététique en France (Henri Broch) :

AFiS, Association Française pour l'Information Scientifique, qui édite la revue « *Science et Pseudo-sciences* ».

AEiMR, Association d'Etudes et d'Information sur les Mouvements Religieux.

Comité Para Belges (astronome belge Jean Dommanget, membre du CSiCOP et de l'AFiS), à ne pas confondre avec les unités militaires aéroportées à béret rouge ou vert...

Sceptiques du Québec, Euro-sceptiques, Catholics Anonymous, Libre Pensée.

CODESH, Council for Democratic and Secular Humanism.

CiCAP italien : « Comitato Italiano per il Controllo delle Affermazioni sul Paranormale » ; SEiP argentin, fondé par l'illusioniste Sebastian Jarre, ASALUP argentin.

L'Union Rationaliste (fondée en 1930 par Paul Langevin), édite *Raison Présente* ; RPA anglais, Rationalist Press Association.

Certains ayant peu le sens du ridicule (ou bien est-ce de l'humain ?), un de leurs sites internet se nomme « *Internet Infidels* ».

HISTOIRE

"Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."

(Marcel François)

Vie et philosophie de Matthieu Fontaine
Maury, pionnier de la Mer (2^{ème} partie)
John T. Meyer

Résumé : Après avoir décrit la vie étonnante de Matthieu F. Maury dans une première partie (cf. *Le Cep* n°24), l'auteur en vient maintenant à sa vision du monde, marquée par le souci de découvrir et de reconnaître la marque du Créateur. Pour Maury, l'activité scientifique va de pair avec la piété personnelle : « *La terre fut faite pour l'homme (...)* Aucune autre hypothèse ne permet au chercheur d'acquérir une connaissance utile des propriétés physiques de la mer, de la terre et de l'air ». Pour lui encore : « *la Bible fait autorité dans toutes les matières qu'elle touche* ». Il eut l'intuition des grands courants océaniques en méditant le verset du psaume 8 qui évoque « *les sentiers des mers* ». Ainsi Matthieu F. Maury est-il un modèle de savant chrétien convaincu de l'inerrance et de la pertinence scientifique de la Bible.

Finalité dans la Nature.

La philosophie de la nature de Maury et sa reconnaissance de l'autorité et de l'exactitude de l'Écriture Sainte dans les questions de science naturelle qu'elle aborde, sont le mieux perçues dans son œuvre. La suite de cet article fera donc fortement appel à ses textes originaux.

Les concepts de finalité et d'harmonie dans la nature dominaient dans la pensée de Maury. Ses discours et ses écrits, spécialement sa *Géographie physique de la mer*, sont généreusement parsemés de fréquentes allusions à ce sujet. Par exemple, s'adressant à la Société Historique de Virginie à propos de son expérience en études astronomiques à l'Observatoire, il déclare :

" Pour moi, observer au travers de l'instrument le simple passage d'une étoile au méridien, est le sommet de la sublimité astronomique. Au cœur de la nuit, lorsque le monde est plongé dans le sommeil et que tout est calme; lorsqu'on n'entend aucun son en dehors du battement funèbre de l'échappement de l'horloge, comptant d'une voix creuse les pas du temps dans sa ronde sans fin, je me tourne vers l'éphéméride et y découvre, grâce à des calculs faits il y a des années, que lorsque l'horloge donnera une certaine heure, une étoile que je n'ai jamais vue sera dans le champ du télescope pendant un moment, le traversera puis disparaîtra. L'instrument est prêt; - le moment tant attendu approche;- je regarde;- l'étoile muette d'éloquence recueillant la sublimité du silence de la nuit, entre souriante et dansante dans le champ et, à l'instant précis, à la fraction de seconde près, effectue son

*passage puis disparaît ! Avec des émotions trop profondes pour les organes de la parole, le cœur se gonfle d'indicibles chants d'allégresse; nous voyons alors qu'il y a de l'harmonie dans les cieux; et bien que nous ne puissions pas l'entendre, nous sentons la "musique des sphères".*¹

Commentant les proportions uniques du globe attribuées à la terre, à la mer et à l'air, il allègue : "... si les proportions et propriétés de la terre, de la mer et de l'air n'étaient pas ajustées selon leurs capacités réciproques d'accomplir chaque fonction, pourquoi devrions-nous dire qu'Il " a mesuré les eaux dans le creux de sa main, enfermé la poussière dans une mesure, pesé les montagnes sur des bascules et les collines dans une balance " ? Pourquoi a-t-Il mesuré les cieux sinon pour distribuer l'atmosphère en proportion exacte à tout le reste et lui donner les propriétés et pouvoirs qu'elle devait avoir pour accomplir les missions qu'Il lui avait assignées ? Harmonieux dans leur action, l'air et la mer obéissent à la loi et sont soumis à l'ordre dans tous leurs mouvements.

*Lorsqu'on les interroge sur l'accomplissement de leurs multiples et merveilleuses fonctions, ils nous donnent une leçon sur les prodiges des profondeurs, les mystères du ciel, la grandeur, la sagesse et la bonté du Créateur, faisant de nous des hommes plus sages et meilleurs. Les enquêtes sur le large cercle de phénomènes liés au vent du ciel et aux vagues de la mer sont sans égales pour le bien qu'elles font et les leçons qu'elles enseignent. On dit que l'astronome voit la main de Dieu dans le ciel; mais le marin sensé qui regarde dans la mâture en méditant ces choses, n'entend-t-il pas Sa voix dans chaque vague de la mer "qui frappe dans ses mains" et ne sent-il pas Sa présence dans chaque brise qui souffle."*²

Maury trouvait un intérêt particulier aux courants océaniques, y voyant de fortes évidences de finalité et d'intention. À propos du Gulf Stream, reconnu pour la première fois par Ponce de Leon en 1513 et grossièrement tracé par Benjamin Franklin en 1786³, il déclare : " Si le courant marin, avec sa vitesse de 4 nœuds en surface et ses centaines de tonnes de pression dans les profondeurs, pouvait creuser son lit, l'Atlantique, au lieu d'avoir

¹ MFM, *L'Observatoire National*, discours adressé à la réunion annuelle de la Société Historique de Virginie, Richmond, 14 Dec. 1848, in *Southern Literary Messenger*, XV (5) (Mai 1849), 307, cité par FLW, pp. 162-163.

² MFM, PGS, pp. 127-128.

³ Tchernia P. 1980. *Descriptive regional Oceanography*. Pergamon marine series, Vol.3. Pergamon Press, Oxford, p.117.

3 600 m de profondeur et 5 400 km de large, aurait depuis longtemps, on peut l'imaginer, creusé un étroit canal semblable à l'océan actuel mis sur la tranche et mesurant 3 600 m de large et 5 400 km de profondeur. Mais s'il en avait été ainsi, les proportions des surfaces de terre et d'eau auraient été détruites et les vents, privés de leur surface d'action, n'auraient pas pu aspirer de la mer les vapeurs pour la pluie, et la surface de la terre serait devenue comme un désert sans eau.

*Mais il y a une raison pour que de tels changements ne se produisent pas, pour que les courants ne creusent pas le lit profond de l'océan, pour qu'ils ne dérèglent pas son équilibre physique : c'est qu'en présence de la sagesse éternelle, une limite fut posée sur la face de la profondeur, ses eaux furent mesurées dans le creux de la main du Tout-Puissant, des barreaux et des portes furent posés pour contenir ses vagues impétueuses ; parce que lorsqu'il ordonna à la mer de ne pas enfreindre son ordre, Il posa les fondations du monde si solidement qu'elles ne devaient jamais être ébranlées."*⁴

Des organismes marins, il dit : " *Les habitants de l'océan ne sont pas moins les créatures du climat que ceux de la terre ferme. Car la même main toute-puissante qui orne le lis et prend soin du moineau, façonne aussi la perle et nourrit la grande baleine. Qu'ils soient de la terre ou de la mer, les habitants sont tous Ses créatures, sujets de Ses lois et agents de Son économie. Nous en déduisons que la mer a ses fonctions et devoirs à remplir; de même ses courants et aussi ses habitants. Par conséquent, celui qui entreprend de l'étudier doit cesser de la regarder comme un gaspillage d'eaux. Il doit la regarder comme un rouage de la délicate machinerie préservant les harmonies de la nature ; alors il commencera à percevoir le déploiement de l'ordre et les preuves d'intention qui en font un magnifique sujet de contemplation."*⁵

⁴ MFM, PGS, pp. 295-296.

⁵ FLW. p. 261.

Maury pensait que, même si la finalité n'était pas évidente, il était cependant utile de la rechercher.

*" Lorsqu'on étudie le fonctionnement des diverses parties de la machinerie physique entourant notre planète, il est toujours apaisant et profitable de détecter, fût-ce dans les plus faibles indices, les moindres traces du dessein que le Tout-Puissant Architecte de l'univers voulut accomplir par quelque agencement particulier de ses diverses parties."*⁶

Maury écrivit aussi : " *Celui qui forma la terre " ne la créa pas en vain; Il la forma pour être habitée"*.

*" Il est présomptueux, arrogant et impie de vouloir en étudier les mécanismes suivant n'importe quelle autre hypothèse; elle fut créée pour être habitée...La théorie sur laquelle repose notre ouvrage est que la terre fut faite pour l'homme; ma thèse est qu'aucune pièce de la mécanique qui la maintient en bon état pour lui n'est laissée au hasard, pas plus que les pièces du mécanisme servant à mesurer le temps ne sont abandonnées au hasard."*⁷

Ceci ne veut pas dire qu'il rejetait les procédés apparemment aléatoires de la nature. Cependant, même derrière ce qui ressemble à des événements aléatoires, des lois discrètes mais se faisant sentir partout, gouvernent le processus total.

Il poursuit : " *En observant le fonctionnement et en étudiant les fonctions des différentes parties de la machinerie maintenant le monde en ordre, nous devrions toujours nous rappeler que tout a été fait pour son objectif, qu'il a été conçu selon un projet et organisé pour faire du monde tel que nous le voyons un endroit habitable par l'homme. Aucune autre hypothèse ne permet au chercheur d'acquérir une connaissance utile des propriétés physiques de la mer, de la terre et de l'air."*⁸

Ainsi, la philosophie de l'ordre et de la finalité est considérée par Maury, non seulement comme régnant universellement, mais comme fondamentale pour une intelligence vraie de la géographie physique et, par suite, de toute science de la nature.

Utilisation de l'Écriture Sainte.

Maury fut sévèrement critiqué par certains de ses contemporains pour utiliser l'Écriture à l'appui de ses idées scientifiques. Par exemple, Sir David Brewster disait : " *Il est maintenant, croyons-nous, presque universellement*

⁶ MFM, PGS. p. 403.

⁷ Ibid. p. 153.

⁸ Ibid. p. 114.

admis, et certainement par des hommes de grande Foi...que l'intention de la Bible n'est pas de nous enseigner les vérités de la science.

*Le géologue a cherché en vain la vérité géologique dans les inspirations de Moïse, et l'astronome n'est pas parvenu non plus à découvrir dans l'Écriture les faits et lois de sa science. Notre auteur, cependant, semble penser autrement et a adopté le point de vue opposé dans la malheureuse controverse qui fait encore rage entre le théologien et le philosophe."*⁹

Maury cependant demeura ferme dans sa conviction qu'il était légitime d'extraire de l'Écriture toute la science qu'elle pouvait suggérer. Sa défense de l'autorité de l'Écriture en matière scientifique n'apparaît peut-être nulle part mieux que dans le discours inaugural donné lors de la pose de la première pierre de l'Université du Sud, à Sewanee Mountain, dans l'est du Tennessee, le 30 novembre 1860.

*" J'ai été blâmé par des hommes de science, tant dans ce pays qu'en Angleterre, pour citer la Bible en confirmation de thèses de géographie physique. La Bible, disent-ils, n'a pas été écrite à des fins scientifiques et n'a, par conséquent, aucune autorité en matière de science. Je vous demande bien pardon ! **La Bible fait autorité dans toutes les matières qu'elle touche.** Que diriez-vous de l'historien qui refuserait de consulter les récits historiques de la Bible, sous prétexte que la Bible n'a pas été écrite pour les besoins de l'Histoire ? **La Bible est vraie et la science est vraie, par conséquent chacune, si elles sont lues fidèlement, prouve la vérité de l'autre.** Les agents de l'économie physique de notre planète sont les ministres de Celui qui fit et la Terre et la Bible. Les témoignages qu'Il a choisis de laisser sur la croûte terrestre par l'intermédiaire de Ses ministres sont aussi vrais que les témoignages qu'Il Lui a plu de faire dans le Livre de la Vie par Ses prophètes et serviteurs.*

Bible et Science sont toutes deux vraies; et lorsque vos hommes de science, dans leur vaine et hâtive prétention, annoncent la découverte d'un désaccord entre elles, sur lequel ils s'appuient, la faute n'est pas du côté du témoin de Ses exploits, mais du côté du ver qui essaie d'interpréter un témoignage qu'il ne comprend pas.

Moi-même, pionnier dans un compartiment de cette magnifique science, lorsque je découvre les vérités de la Révélation et les vérités de la science s'éclairant mutuellement, comment pourrais-je, comme amoureux de la vérité

⁹ Brewster, Sir David (sans date) *North British Review*, XXVIII, 434-435. Cité par PGS, p. XXVI.

et chercheur de savoir, manquer d'en souligner la beauté et de me réjouir de cette découverte ? La réticence en pareil cas serait un péché et si je voulais étouffer l'émotion avec laquelle de telles découvertes devraient saisir l'âme, les "vagues de la mer élèveraient leur voix" et les pierres de la terre crieraient contre moi.

En étudiant la géographie physique, je considère la terre, la mer, l'air et l'eau comme les pièces d'une machine, d'un mécanisme, non pas faites de main d'homme, mais auxquelles, néanmoins, certaines fonctions ont été assignées dans l'économie terrestre; et lorsqu'au terme d'une patiente recherche, je découvre l'une de ces fonctions, je ressens, avec l'astronome de jadis¹⁰, "comme si j'avais pensé une des pensées de Dieu" et je tremble. Ainsi, au cours de nos progrès dans la science, nous pouvons de temps à autre mettre en évidence, ici ou là dans le mécanisme physique de la terre, une intention du Grand Architecte lorsqu'Il en projeta l'ensemble."¹¹

Sa conception sur l'autorité de l'Écriture dans la science n'était pas simplement théorique mais trouvait des applications pratiques dans la vie courante. Par exemple, l'Écriture semble avoir joué un grand rôle dans sa décision d'étudier les courants et les vents de l'océan. Après des mois d'intense examen des vieux journaux de bord à l'Observatoire, il fut convaincu que l'accumulation de données atmosphériques et marines détaillées lui permettrait d'établir des cartes et des conseils de navigation entièrement nouveaux et grandement améliorés.

Dès ses années en mer il avait vu la vérité du Psaume 107 :

*"Ils étaient descendus sur la mer dans des navires,
pour faire le négoce sur les vastes eaux :
ceux-là ont vu les œuvres du Seigneur
et ses merveilles au milieu de l'abîme."*

À ce propos, Williams écrit:

" Tandis qu'il pesait diverses hypothèses, Maury déclara plus tard à sa famille que ce verset lui venait souvent à l'esprit, mais encore plus souvent les paroles du Psaume 8: "Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains..."

¹⁰ NdrI. Allusion à Képler, savant dont la recherche à la fois minutieuse et monumentale présente bien des analogies avec celles de Maury.

¹¹ Discours de MFM lors de la pose de la première pierre de l'Université du Sud, à Sewanee Mountain dans le Tennessee Est. Cité par Corbin, Diane Fontaine Maury, 1888. *A Life of Matthew Fontaine Maury, USN & CSN*, compilé par sa fille. Sampson & Low & Co.

...et tout ce qui parcourt les sentiers des mers."

Ces mots convainquirent Maury qu'il avait raison de croire à l'existence de sentiers naturels dans les mers, de même qu'il existait des passages naturels dans les montagnes, et que l'homme les découvrirait s'il persévérait dans sa recherche."¹²

"Quant au système global de la circulation atmosphérique, que je tente de décrire depuis si longtemps, la Bible dit tout d'une seule phrase :

*"Allant vers le midi, tournant vers le nord,
le vent se retourne encore,
et reprend les mêmes circuits." (Ecclésiaste 1.6)*

Salomon, d'un seul verset, décrit la circulation de l'atmosphère telle que l'observation actuelle nous la montre. Qu'elle ait ses lois et qu'elle obéisse à l'ordre comme les hôtes célestes dans leur mouvement, nous le déduisons du fait annoncé par lui et contenant la quintessence des volumes publiés par les hommes:

*"Tous les fleuves vont à la mer,
et la mer n'est point remplie;
vers le lieu où ils se dirigent,
ils continuent à aller." (Ecclésiaste 1.7)*

Enquêter sur les lois qui gouvernent les vents et commandent à la mer est une des plus belles et profitables occupations à laquelle homme de progrès puisse s'adonner.

Orné d'étoiles comme l'est le ciel, l'astronomie ne donne pas de sujets de contemplation plus ennoblissant, plus sublimes ou plus profitables que ceux que l'on peut trouver dans l'air et dans la mer.

Regardés d'un certain point de vue, ils donnent l'apparence de choses incontrôlables, n'obéissant à aucune loi, capricieux dans leur mouvement et soumis au hasard.

Pourtant, lorsque nous avançons en explorateurs amoureux de la vérité et chercheurs de connaissance, et que nous frappons à leur chambre secrète et demandons avec dévotion quelles sont les lois qui les gouvernent, nous apprenons, en termes très impressionnants, que lorsque les étoiles du matin chantent ensemble, les vagues aussi élèvent leur voix et les vents également se joignent à l'hymne majestueux. Et, comme notre découverte avance, nous trouvons les signes de l'ordre dans la mer et dans l'air, en accord avec la

¹² FLW, p. 151.

musique des sphères, et la conviction s'impose à nous que les lois de tout ne sont rien d'autre qu'harmonie parfaite."¹³

De nouveau Maury affirme l'importance d'une compréhension de l'Écriture pour interpréter les données scientifiques :

" Je veux cependant...demander pardon de mentionner une règle de conduite adoptée afin de progresser dans ces recherches physiques qui ont tant occupé mon temps et mes pensées. Cette règle est de ne jamais oublier qui est l'Auteur du grand livre que la Nature étale devant nous, et de toujours se souvenir que le même Être est l'auteur du livre que la Révélation nous montre. Bien que les deux ouvrages soient entièrement différents, leurs récits sont également vrais et lorsqu'ils traitent du même sujet, comme cela arrive ici ou là, il est aussi impossible qu'ils se contredisent l'un l'autre que l'un ou l'autre puisse se contredire. S'il n'est pas possible de concilier les deux, c'est notre faute parce que, dans notre aveuglement et notre faiblesse, nous n'avons pas été capables d'interpréter correctement l'un ou l'autre, ou les deux."

Conclusion.

Matthieu Fontaine Maury fut certainement un personnage exceptionnel dans la science du milieu du 19^{ème} siècle. Son attachement aux objectifs les plus hauts de la science, son aptitude à rassembler de grandes quantités de données, son attention au détail et son adhésion à l'autorité et à l'inerrance de l'Écriture, non seulement dans sa vie personnelle mais dans son travail scientifique, pourraient servir de modèle aux hommes et femmes de science contemporains assaillis de toutes parts par des philosophies naturalistes et athées.

Il nous laisse un héritage de succès exceptionnels, non seulement en science, mais aussi dans l'intégration réussie des deux révélations, naturelle et biblique. Combien la science moderne aurait-elle pu être différente si ses idées et sa philosophie n'avaient pas été en grande partie submergées par l'irruption du Darwinisme qui devait bientôt engloutir le monde occidental !

Bibliographie : se reporter au *Cep* n°24, p.50.

* * * * *

¹³ MFM, Jan. 22,1855. La Bible et la science. *Southern Churchman*. Cité par Corbin, référence 52, FLW pp. 158-160.

In Memoriam**Christiane Chanoine-Martiel**

Au terme de huit années de lutte contre la maladie, Christiane Chanoine-Martiel nous a quittés. Sachant qu'il lui restait peu de temps à vivre, elle tentait de le consacrer intégralement au service d'autrui : hébergeant notre assemblée générale dans son appartement du centre de Paris, aidant à l'organisation des journées régionales, prodiguant ses talents de psychologue et de graphologue, etc...

Celle qui s'est ainsi faite « servante » aura bien mérité d'être appelée « amie » par le Maître et Seigneur de tous les êtres (Jn 15 :15).

LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



De l'origine de la norme imposée à l'art au paléolithique Roland Gérard

Présentation : Au sortir des grottes de Lascaux, Picasso aurait déclaré : « *J'ai enfin trouvé mon maître* ». Cet aveu, chez celui qui - a en juger par le nombre de ses imitateurs - peut passer pour un maître en peinture, a du moins le mérite d'établir la qualité de tracé et de style manifestée par les artistes préhistoriques. Outre qu'elle va contre le préjugé évolutionniste toujours actif chez les préhistoriens, cette anecdote attire notre attention sur les conditions artistiques et sociales qui ont permis ces peintures. L'auteur, frappé par les normes strictes auxquelles obéit la peinture pariétale, montre les insuffisances de l'interprétation habituelle, celle d'un culte animiste en vue de favoriser la chasse. A l'en croire, ces peintures montrent l'existence d'une vie sociale intense et l'importance du rôle de l'artiste dans la collectivité dite « préhistorique ».

L'homme des premiers temps fascine. Equipé d'outils rudimentaires, en bois et en pierre taillée, il aura traversé les mers, sauté les montagnes, pour peupler toute la Terre, jusqu'aux régions les plus inhospitalières. Comment concevoir une telle domination de la nature sinon en admettant que sa véritable supériorité provenait de l'organisation sociale ? La force de ces peuplades archaïques résidait dans leur culture et il est important aujourd'hui de pouvoir décrire leur comportement communautaire pour affiner notre perception de l'histoire de l'humanité.

C'est donc avec émotion et passion que nous suivons le travail des paléontologues, chaque fois qu'un nouveau site préhistorique est mis au jour.

Voilà un travail extraordinaire de minutie, et des prouesses de déduction qui peuvent apporter des éléments précis et précieux sur nos lointains prédécesseurs. L'étude d'un squelette, en particulier du crâne, permettra au spécialiste de dire à quel stade d'évolution l'individu était parvenu, s'il avait l'usage de la parole, et même s'il savait chanter ! De même, la forme d'une

Pierre taillée indiquera les diverses sortes de techniques employées à la chasse, au dépeçage des bêtes, et à bien d'autres activités.

En outre, les grottes ornées se visitent sur tous les continents, et portent témoignage de différentes époques de l'humanité. La considération d'une réalisation picturale sur un os ou sur une paroi de caverne, donnera un aperçu remarquable de ce qu'était la vie communautaire, tant il est vrai que des oeuvres d'expression symbolique donnent une indication fidèle sur la personnalité de leurs auteurs et, par delà, sur l'organisation sociale qui les aura guidés.

De l'attrait des grottes ornées.

Tout d'abord, une question : Quel pouvait être, pour la collectivité, l'intérêt des grottes ornées ?

Pour y répondre, rappelons que la période considérée, nommée paléolithique, s'étend pratiquement du début de l'humanité jusqu'au néolithique, lequel est marqué par l'invention de l'agriculture, avec son corollaire la sédentarisation et, peu de temps après, l'invention de l'écriture. Auparavant les techniques restaient rudimentaires. Certes le feu était maîtrisé, mais les ustensiles se fabriquaient seulement à partir de bois, de pierre et d'os, avaient une efficacité limitée, et surtout étaient fragiles ; il fallait constamment les renouveler¹.

Avec de tels moyens, la communauté humaine vivait donc uniquement de chasse, de pêche et de cueillette.

D'où une société faite d'une multitude de petits groupes d'une dizaine de personnes. Ces tribus réduites, très mobiles, exploitaient des territoires immenses. Elles s'établissaient dans des campements très simples, rapides à installer, et repartaient dès que le gibier de la contrée venait à manquer.

La faible densité de population limitait les frictions entre groupes et les conflits étaient rares, ce qui est confirmé par l'absence totale d'armes de guerre dans l'ensemble des objets de cette époque.

En revanche, des intérêts majeurs, sociaux et économiques, incitaient à des contacts nombreux :

¹ Ndlr. Les pointes en silex, très fines, à la forme très étudiée, ne pouvaient être réutilisées comme le furent les pointes métalliques. Mais leur pouvoir tranchant était très supérieur. Les armes « préhistoriques », bien maniées étaient redoutables. Ici encore, la commodité l'a emporté sur la qualité intrinsèque.

- Le transfert -d'un groupe à l'autre- des jeunes en âge de procréer, le brassage génétique s'imposant².

- Le troc qui se pratiqua peu à peu, individuellement ou d'un groupe à l'autre, ou à l'occasion de marchés régulièrement organisés. Lors de ces rencontres s'échangeaient peaux, outils de pierre taillée, et nourritures, mais aussi savoir-faire.

- La vie artistique.

Il fallait donc des lieux de rassemblement, et quoi de mieux qu'une grotte ornée pour attirer une population friande d'expression artistique.

- La richesse des peintures sur paroi laisse supposer que les cavernes étaient très fréquentées. A proximité de leur entrée, s'établissaient des marchés où s'échangeait victuailles, peaux, et outils dans une ambiance joyeuse, où se pratiquaient des concours de lancer de projectiles entre chasseurs émérites.... L'instinct grégaire et le plaisir du rassemblement de masse et de la compétition ne date pas d'hier.

- Chaque pays était fier de ses peintures et dans les conversations, chacun de vanter la qualité des artistes du cru. Les querelles de sites ne dateraient pas d'hier.

Pour les populations archaïques, disséminées sur de vastes territoires, les grottes ornées devait être des pôles de regroupement déterminants pour la vie sociale.

Un choix judicieux

Toutefois, à l'inspecter, il s'avère qu'une caverne n'est pas si intéressante que cela pour un peintre. L'artiste qui y travaillait s'éclairait avec des lampes à graisse animale, inconfortantes à la longue. Pour accéder à certaines surfaces, il lui fallait installer des échafaudages, et occuper des positions inconfortables. Pour la population qui venait apprécier les oeuvres, les grottes étaient pour le moins difficiles d'accès. L'entrée est à flanc de coteau comme à Niaux, ou au fond d'un puits, comme à Lascaux ... C'est à se demander ce qui aura déterminé des hommes de talent à exprimer leur art pictural dans ces lieux obscurs, et peu pratiques.

² Ndlr. A quelques générations des premiers patriarches, et dans un environnement sain, les tares restaient peu nombreuses et permettaient sans dommages des unions proches. La Bible en donne bien des exemples et les premiers pharaons ont souvent épousé leurs soeurs, comme les fils d'Adam.

Certains pensent que l'ornement des grottes relève d'une démarche religieuse. Les peintres seraient venus en ces espaces obscurs pour se ressourcer, chercher la communication avec les esprits, le monde souterrain étant considéré comme celui des ancêtres, des morts, des dieux.

Selon cette théorie, il s'y pratiquait un culte animiste, les figures ornant les parois devant stimuler la sensibilité.

La cérémonie, conduite par un chamane, sans doute au rythme de tambourins, et à la lueur de flambeaux, aurait pu conduire les fidèles à la transe, et donc leur faire connaître des moments extraordinaires et très recherchés.

En d'autres termes, ces grottes pouvaient être des temples propices à une sorte d'hystérie collective. C'est l'hypothèse avancée en particulier par Jean Clottes.

D'autres chercheurs, considérant que les figures représentent des animaux, avancent que les grottes étaient ornées pour célébrer l'activité essentielle alors pratiquée, la chasse.

Ce serait donc des monuments dédiés à la gent animale qui assurait à l'homme sa subsistance. Cette théorie fut principalement soutenue par l'abbé Breuil, le découvreur de Lascaux.

Nous proposons une approche différente, en partant de l'enseignement même qu'apportent les peintures rupestres. D'aucuns pourraient penser à priori que ces hommes et ces femmes vivant de chasse, de pêche et de cueillette, qui pratiquaient le nomadisme, toujours à la recherche de leur subsistance, et habitaient des campements de huttes rudimentaires, se constituaient en bandes principalement occupées à assurer leur survie dans un environnement hostile. Les peintres seraient ainsi des individus, sans doute adroits, mais qui décidaient spontanément, par exemple à l'occasion d'une pause entre deux chasses, de projeter leur inspiration artistique sur les parois d'une caverne, en quelque sorte pour la détente et le plaisir. Mais l'art pariétal fait valoir une tout autre réalité, nous démontrant que les artistes étaient encadrés³.

· Toutes les figures présentent un haut niveau de qualité, et il n'existe pas, parmi les représentations, une seule qui semble sortie de la main d'un quelconque extravagant.

³ Ces assertions reflètent les dires de guides que l'auteur a suivis lors de visites de grottes.

- Seul avait donc accès à la grotte, pour réaliser une peinture, celui qui avait fait valoir d'exceptionnels talents. Les artistes de cette époque constituaient donc un corps choisi.

- Les galeries se prolongent certaines fois sur des centaines de mètres, et les figures se succèdent dans un ordre parfait. Cela suppose que l'emplacement était attribué à l'artiste de façon rigoureuse, par un maître dont l'autorité n'était pas discutée.

- Voici une figure. La courbure des lignes, le choix des couleurs sont caractéristiques de l'auteur. A quelques centaines de kilomètres de là, c'est un autre grotte dont la paroi aura été peinte selon le même style. A n'en pas douter, le tracé est de la même main ! Voilà donc pour l'artiste une réputation établie sur des régions très distantes, ses commanditaires le faisant venir de fort loin.

En définitive, à la considérer à travers le prisme des peintures sur paroi, la création artistique devait rendre compte à une autorité, et les historiens du paléolithique s'accordent parfaitement là-dessus.

Voilà un enseignement intéressant, et qui s'adresse à nous particulièrement. La découverte de ces merveilles souterraines est récente : Altamira 1868, Lascaux 1940, Cosquer 1982, Chauvet 1994, pour ne citer que les principales ; c'est en quelque sorte notre génération qui, la première, renoue avec les peuples du paléolithique.... Et l'honneur d'être les premiers appelés à contempler le lointain passé de l'espèce humaine, n'aura d'égal que la stupeur d'une réalité insoupçonnée. A savourer les fabuleuses peintures sur paroi des cavernes obscures, le voile se soulève sur la vie communautaire des peuplades des premiers temps, et une étonnante lumière révèle une vie sociale extrêmement structurée : l'idée de hordes sans grande organisation s'efface, pour faire place à celle de groupes parfaitement encadrés, respectueux de règles, cohabitant sous la tutelle d'un pouvoir central, dont un rôle important était de guider l'expression artistique.

C'est certainement l'instance habilitée à dicter les règles et à veiller à leur application qui aura décidé de faire orner les grottes par les artistes, et nous pensons que ce choix relève d'une volonté de sauvegarde du patrimoine :

- Nous sommes à l'âge de la pierre taillée. Le métal n'est pas encore en usage, et les objets façonnés par l'homme n'ont d'objectif que fonctionnel : tous, excepté peintures et gravures. C'est donc la seule richesse symbolique

collective, le seul bien commun. Elle s'étale sur les roches et peut être sur des troncs d'arbres à proximité des lieux de passage.

Mais, un tel patrimoine reste périssable et, avec les intempéries, les oeuvres disparaissent en quelques générations.

- Sans doute, quelqu'expérience aura montré que dans une grotte, à température constante et à l'abri de la lumière, une représentation se conserve parfaitement.

- Sur ce constat, l'instance gardienne de la culture de cette population de chasseurs, décide que les meilleurs de leurs artistes laisseront leur empreinte sur les parois des cavernes.

Ce sera le moyen de transmettre aux générations à venir le témoignage d'une civilisation riche d'oeuvres symboliques.

- Nous savons que lorsqu'une civilisation s'éteint, laissant le terrain à des valeurs d'une autre nature, les oeuvres d'art qu'elle a produites ne sont pas bien respectées. Or les peintures des grottes ont été conservées fidèlement.

Les responsables de la création picturale jouaient donc pleinement le rôle de conservateur d'art. Les grottes ornées : non point des temples, non point des monuments, mais des musées.

Un thème unique

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce souci de léguer aux successeurs le fleuron de la création artistique, comme témoignage d'un vécu collectif intense. N'en sommes nous pas les heureux bénéficiaires ? A pénétrer dans ces lieux nous voici bouleversés par le spectacle. C'est une féerie de formes et de couleurs. Le moment de la visite est sublime lorsque le guide arrête l'alimentation électrique, n'éclairant plus la caverne qu'avec un simple flamme de briquet. Brusquement, les représentations prennent une nouvelle dimension.

Les renflements et creux de la paroi, dont le peintre a tenu compte, confèrent aux lignes de couleur l'illusion d'un puissant mouvement d'ensemble, et les figures sortent de leur enchevêtrement pour se distinguer chacune dans une harmonie éblouissante.

Le public est transporté, ayant sous les yeux les oeuvres telles qu'à la lueur des torches les voyaient les hôtes de ces lieux, il y a plusieurs milliers d'années. Et le temps s'efface, puisque nous voici arrachés d'un présent, oh combien mécanisé, et comme invités à nous réunir avec ces hommes et ces femmes des temps anciens pour vibrer d'une même exaltation.

Cependant, l'émotion retombée, vient le temps de la réflexion, et nous voici perplexes : les peintures représentent uniquement des figures de grands animaux! Des bovins, des cerfs, des chevaux, des félidés, des éléphants, des mammouths, des rhinocéros.

Très peu d'oiseaux, quelques poissons, nul paysage, pas de végétaux, quasiment aucun humain. C'est vrai de la grotte que nous venons de visiter, et c'est peut être exceptionnel ?

Mais non ! L'art pariétal se contemple sur toute la surface du globe, et, pour ne citer que les principaux, heureusement épargnés des affres du temps, les sites d'Australie, Brésil, Bornéo, Chine, Europe, Namibie, Sibérie, Scandinavie, exposent tous le même thème : l'artiste s'appliquait à ne représenter que des grands animaux.

Une telle constante ne peut que relever d'un code, sachant qu'une oeuvre d'art n'est pas une fin en soi.

Exposée au grand public elle a essentiellement comme raison d'être de maintenir la cohésion de la population en exaltant une transcendance collective, principalement pour fixer des repères aux générations montantes. Ainsi l'art sacré cristallise les croyances, tandis que l'art populaire se veut éterniser les moments intenses de la vie sociale. Et l'art politique de renforcer une autorité temporelle, en figeant dans la mémoire collective les événements historiques qui font se construire la tradition, dont elle est le dépositaire.

De quelle nature est donc le mystérieux code que respectaient les artistes préhistoriques ?

Là encore, les réponses sont multiples.

Les défenseurs de l'idée que les grottes ornées sont des temples, inscrivent nécessairement l'unicité du thème dans une démarche religieuse, considérant que les cultures paléolithiques étaient chamaniques, et que la communication avec les esprits laisse supposer un culte rendu aux grands animaux. Selon d'autres il s'agit d'une pratique, le totémisme : les artistes dessinent leur animal totem, ancêtre mythique du groupe. Un art sacré en quelque sorte.

On affirme encore que l'art paléolithique relève de la magie de la chasse. Le peintre qui représente l'animal veut forcer l'événement à venir: il dessine un bison, lui ajoute une flèche : à la chasse il s'en tuera beaucoup. Il représente un lion, dessine une lance qui le transperce : les lions vont disparaître.

Il figure une jument, elle est pleine : il y aura d'avantage de poulains dans les années qui viennent.

Les grottes ornées sont en cela des monuments devant consacrer la fécondité des animaux utiles ou exalter l'action du groupe dans sa volonté de s'imposer à la nature en dominant les pratiques indispensables pour sa propre survie, abattage des bêtes comestibles, destructions des prédateurs dangereux pour l'homme. Un art populaire en quelque sorte.

Mais comment admettre que des groupes complètement isolés les uns des autres, séparés par des milliers de kilomètres d'océan, de montagnes ou de forêts, aient adopté la même coutume religieuse ou magique ?

Nous préférons une approche sociologique de la question : la figuration de grands animaux à l'exclusion de toute autre représentation, laisse supposer un pouvoir supérieur, seul susceptible d'imposer une norme picturale.

L'assertion prend appui sur les points suivants :

- Les grottes manifestent une extraordinaire homogénéité dans le choix des figures peintes : ainsi le site de Chauvet expose essentiellement des éléphants, des rhinocéros, des lions, tandis que celui de Lascaux est couvert de figures représentant des chevaux, des cerfs, des bouquetins.... Ce qui signifie bien que les peintures étaient commandées et non laissées à l'imagination des créateurs.

- Si les peintures sur parois ne sortaient d'aucune façon de la norme, en revanche sur des supports comme l'os, se trouvent représentées des figures autres, tels des poissons.... Ce qui veut dire que l'artiste se permettait de transgresser la règle dès lors que l'objet était susceptible d'être donné de la main à la main, en échappant par conséquent au contrôle officiel..

- Les plaquettes de la grotte de la Marche, à Lussac-les-Châteaux, sont probantes à cet égard : Elles représentent des figures humaines, dont le fameux « Homme de la Marche », et même des dessins, oh scandale pour l'époque, pornographiques.

Or un tel site est unique au monde⁵

- Ces mêmes plaquettes ont une caractéristique exceptionnelle : elles sont gravées d'une multitude de lignes, ceci provenant du fait que l'artiste réutilisait le même support qu'il recouvrait d'une couche de terre ocre à chaque nouveau dessin Ce qui traduit parfaitement une production clandestine, laquelle se devait d'être économique, puisque distribuée sous le manteau , d'où le réemploi des plaquettes.

⁵ Cf *Encyclopedia Universalis*, Lussac-les-Châteaux.

- Le mental se forgeait dès la tendre enfance, lors de veillées au coin du feu, ou les anciens évoquaient le passé du groupe, et c'est là que l'individu s'imprégnait d'un interdit, qu'il conserverait toute l'existence à quelques transgressions près pour certains.

- Les autorités chargées de la surveillance artistique prenaient d'autant mieux à leur compte l'interdit, que celui-ci concrétisait leur ascendant sur les communautés.... Qui tient l'art tient le peuple.

L'art des cavernes ? Non point un art religieux, non point un art populaire, mais un art politique, perpétuant une tradition.

Une norme universelle.

Cependant il faut s'interroger sur la dimension universelle de la norme, et une réponse logique s'impose : Pour que ce code soit unique pour toutes les grottes, il faut qu'il ait été édicté aux temps où toute l'humanité se réduisait à une seule communauté.

- A sa mise en place, la règle s'applique sans discussion.
- Les générations suivantes souscrivent à la même contrainte qui progressivement devient tradition pour la communauté.
 - La colonie prolifère, son effectif croît rapidement et au fil du temps, la population éclate. Un groupe se forme et s'ébranle, et puis un autre. Ils partent au loin, sans idée de retour, vers des horizons inconnus, à la conquête de contrées nouvelles. Des siècles passent, et de proche en proche l'homme investit tout le globe.

De l'origine de la norme.

Mais maintenant, arrivons à la question cruciale : pourquoi le thème unique des grands animaux ?

Le code ne peut avoir été édicté qu'à une époque où l'humanité se réduisait à une seule colonie, et le choix de ne peindre que des grands animaux relevait d'une décision autoritaire. Sans doute s'agissait-il initialement de réagir à un événement de grande puissance qui aura marqué la mémoire de la population.

Communauté réduite, cataclysme ; nous voici renvoyé à une page bien connue de l'histoire de l'humanité : Le Déluge.

Il aura anéanti la quasi totalité de l'espèce humaine, ne laissant subsister qu'un tout petit nombre de rescapés.

- La dévastation fut telle que la communauté qui a survécu est profondément, traumatisée et culpabilisée.

- Il faut que l'homme s'amende, et il s'inscrira dans une démarche expiatoire.

- Les instances dirigeantes imposent un code extrêmement restrictif en matière de production artistique.

Nous connaissons bien l'épisode du Déluge. Nombreuses sont les traditions qui l'évoquent, en faisant explicitement mention de la cohabitation d'hommes et d'animaux.

- Le récit biblique décrit le sauvetage commun : « *Noé entra dans l'arche, et avec lui ses fils et les femmes des ses fils, à cause des eaux du Déluge. Des animaux purs et des animaux qui ne sont pas purs, des oiseaux et de tout ce qui rampe sur le sol, il en vint vers Noé, dans l'arche, deux par deux, mâle et femelle, selon ce que Dieu avait commandé à Noé* » (Genèse 7 / 7-8)..

- Et voici d'autres récits : « *Dans la XI^{ème} tablette de l'épopée de Gilgamesh, le dieu Ea prévient Unapishtim et lui conseille de construire un bateau pour sauver sa famille et un certain nombre d'animaux* » - « *En Iran, Yima prend avec lui les meilleurs parmi les hommes et les différentes espèces d'animaux et de plantes.* »⁶

- Tous les textes ne vont pas sans mentionner le courroux des dieux, et une punition exemplaire comme cause du désastre.

L'art du paléolithique ? Un art religieux, devenu au fil du temps un art politique⁷.

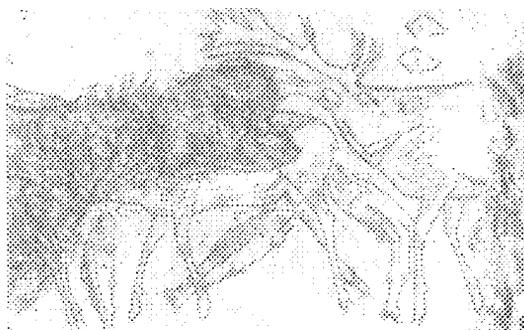
Peinture de la grotte de Lascaux, figure classique de l'art préhistorique.

⁶ Mircea Eliade, *Encyclopedia Universalis*

⁷ S'il fallait une preuve pour déclarer historique le cataclysme diluvien, les grottes ornées sont là pour l'apporter.



Cerfs et saumons gravés sur os découvert sur le site de Lortet (Hautes Pyrénées).



Nos membres publient :Anthropos 2000 par Madame G.J. Morfin

Verrons-nous le retour à une anthropologie authentique ?

Le XX^{ème} siècle n'a cessé de compliquer les recherches des anthropologues.

Jusqu'en 1910, les hommes étaient classés en quatre grandes races :

- les Blancs,
- les Jaunes,
- les Noirs,
- les Rouges.

A partir de 1920, la théorie de l'Evolution étant considérée comme prouvée, on dut élargir les définitions ainsi qu'établir des parcours évolutifs de races à partir des grands singes, certaines races étant déclarées primitives, en cours d'évolution, supérieures, etc...

En espérant découvrir le chaînon manquant...

Après 1945, la notion de race étant supprimée, on a tenté de classer les hommes d'après leurs langues qui sont innombrables.

Tout en cherchant toujours le chaînon manquant. Et même en croyant le trouver...

A partir de 1960, on n'a plus tenté aucune classification sinon celle des zones géographiques d'où chaque groupe humain serait issu, à partir d'un Homo local dont l'existence se perd dans la nuit des millénaires...

Mais qu'on pense avoir peut-être découvert.

Depuis 1980, la course à la découverte des Homo X ou Y s'intensifie à qui mieux. Si bien que l'origine de l'Humanité peut changer en 24 heures, au hasard d'une découverte nouvelle, si minime soit-elle, dûment déclarée avec ses caractéristiques précises, et non homologuée.

Les théories se bousculent alors et s'éloignent de plus en plus de l'Homme réel, vivant, créateur de sa civilisation.

La tendance étant à uniformiser toutes les civilisations selon un modèle déclaré bon, évolué, moderne...

Le chercheur d'aujourd'hui n'est cependant pas totalement désarmé. Il dispose de moyens techniques remarquables :

- photographies et enregistrements par l'actualité,
- Documentation héritée des siècles passés dans les textes et les musées,

- Fouilles et constats « sur le terrain »,
- Chronologies et Histoire des civilisations.

Il y a, de plus, un récit des premiers temps de l'Humanité, qui lui explique comment trois grandes familles humaines furent chargées de repeupler la Terre, chacune de ces trois familles se divisant, depuis la Dispersion, en un très grand nombre de groupes interféconds et variés à l'infini.

C'est armée de toutes les informations aujourd'hui disponible, et du fil conducteur donné par la Bible, que Madame Morfin a entrepris de nous restituer l'histoire des anciennes civilisations. Cette œuvre majeure (et massive : 4 forts volumes largement illustrés au format A4) rend un service signalé en particulier au plus jeunes générations. En effet, privé du récit de la formation de sa civilisation, très souvent séparé de sa famille et des traditions ancestrales, encore plus souvent coupé de ses racines géographiques, le jeune d'aujourd'hui est lancé dans la vie comme dans le vide, et il ne peut que ressentir l'angoisse de ce vide.

L'angoisse du jeune devant la vie ne peut être tempérée par l'acquisition forcenée de techniques toujours en évolution, de langues étrangères, de découvertes accumulées au hasard et d'expériences sans résultats bien assimilés et formateurs.

Il a besoin de retrouver ses racines, l'Histoire des siens, les bases de sa civilisation, un tremplin pour bien partir dans la vie.

Lorsqu'on a voulu tuer toute foi en Dieu, en Chine, on a enseigné l'Evolution, cette farce diabolique censée décrire l'Homme et qui en fait un singe évolué, un animal plutôt moins perfectionné que les autres, puisqu'il ne peut vivre seul et que, dès sa naissance, il ne survit que dans un groupe humain.

Comment le jeune chrétien, en particulier, pourrait-il vraiment croire à l'incarnation du Fils de Dieu dans ce pauvre singe évolué, au gré des « mutations successives » ?

Ou à l'histoire du salut, si contraire aux philosophies modernes obligatoires dans les études ?

La Genèse, qui lui donneraient le fil conducteur, lui est présentée comme un mythe évolutif.

Et pourtant, dans ces tout premiers chapitres de l'enseignement de Dieu aux Hommes, réside l'essentiel de ce chaque tout être humain a besoin de connaître, car il y trouve l'explication du monde, sa propre raison d'être, sa dignité et l'exemple de millions d'hommes qui ont vécu comme lui, avant lui.

Plan de l'étude :

Tome 1 : Généralités, Paléolithique, Déluge, Néolithique..	18,29 €
Tome 2 : Les peuples d'Europe.....	23,00 €
Tome 3 : Proche Orient, Afrique et Asie Centrale et Inde.	23,00 €
Tome 4 : Extrême-Orient et Amérique.....	23,00 €
Port :	7,60 €

A commander chez l'auteur :

Madame G. Morfin
 120 Chemin des Crouzettes
 F – 34730 Saint-Vincent de Barbeyrargues

*

*

*

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."
(P. Le Prévost)

La liberté vaccinale rendue obligatoire !¹ **Dr Pierre Galou**

Résumé : Dans nombre de pays la vaccination présente un double visage : acte médical à but préventif ; obligation administrative stricte ne tolérant aucune exception. Le principe déontologique de la liberté de prescription (faculté pour le médecin de choisir ce qu'il juge bon pour le patient) contredit donc la loi dans les pays qui refusent la liberté de vaccination. Avec le nouveau code de la santé français, cette contradiction devient manifeste puisque tout acte médical requiert le consentement (libre et éclairé) du patient.

La primauté du consentement

Le code civil protège l'inviolabilité et l'intégrité du corps humain .
(Art.16.1 et 16.3)

Par ailleurs, le code de déontologie médicale (1) précise : « *Le médecin doit à la personne qu'il examine, soigne ou conseille, une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il propose* » (Art.35) ; « *Le consentement de la personne examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas* » (Art.36). Lorsque le malade , en état d'exprimer sa volonté, refuse les investigations ou le traitement proposés, le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences . Ce consentement suppose l'information préalable pour être « libre et éclairé ».

Or ce qui n'était qu'une recommandation tombe depuis le 5 mars 2002 dans le champ de la loi (2) qui en fait une obligation.

En effet, la loi du 4 mars 2002, (T.2, *Démocratie sanitaire*, Art.L111.2) dans son chapitre premier intitulé « *Information des usagers du système de*

¹ Ndlr. Se reporter également à la conférence donnée par Michel Chavanon au Colloque 2002 du CEP : « *Un génocide à visage humain : les vaccinations collectives obligatoires* » (C0209, 60 mn, 6€ franco). Signalons qu'un procès a été intenté contre l'Etat français, devant la 17^{ème} chambre correctionnelle de Paris , par l'*Académie pour la défense des êtres humains* (37 rue de la Pépinière, F- 17000 La Rochelle) en vue d'étendre à la vaccination la liberté de prescription.

santé et expression de leur volonté », établit le droit des personnes à être informées sur leur état de santé y compris pour des actes de prévention (et pas seulement pour des investigations diagnostiques et thérapeutiques). En cas de conflit, la charge de la preuve que l'information a bien été délivrée à l'intéressé incombe au professionnel de santé.

L'article L 111-4 précise très clairement que la décision concernant la santé des personnes devient partagée entre la personne et le professionnel de santé. Le médecin, qui a le devoir d'information, a aussi le devoir de respecter la volonté du patient ; le texte de loi est très explicite :

« Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix ».

« Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment ».

Si cette loi apparaît justifiée, la jurisprudence récente a surpris. Un gynécologue accoucheur a été poursuivi parce qu'il avait transfusé contre son consentement une jeune accouchée , témoin de Jéhovah, victime d'une hémorragie de la délivrance gravissime. Le tribunal saisi n'a pas condamné l'hôpital mais lui a demandé de ne pas renouveler de tels actes sans un accord précis(3).

Pourtant la Cour administrative d'Appel de Paris, le 9 juin 1998, avait considéré comme *« non fautif le comportement de médecins qui dans une situation d'urgence, lorsque le pronostic vital est en jeu, et en l'absence d'alternative thérapeutique , pratiquent les actes indispensables à la survie du patient et proportionnés à son état, fut-ce en connaissance de la volonté préalablement exprimée par celui-ci de les refuser pour quelque motif que ce soit ».*

Désormais le **devoir** de sauver la vie devient donc moins important que le **droit** au consentement qui est le nouvel absolu.(4)

Du caractère obligatoire des vaccinations

S'adressant à des sujets sains, la vaccination est par définition un **acte de prévention**. C'est aussi un **acte médical** : en effet il existe des contre-indications, des effets secondaires, un rapport bénéfice-risque qui doit être apprécié pour chaque personne par le médecin.

Elle entre donc dans le champ d'application de la loi du 4 mars 2002.

Dès lors, la notion d'obligation légale apparaît ici en conflit avec le droit au consentement individuel, reconnu par la « démocratie sanitaire ». L'état

qui rend obligatoires certains vaccins, d'une part, les médecins qui les administrent sans obtention d'un consentement, d'autre part, risquent de ce fait, d'être amenés souvent devant les tribunaux : Quelle obligation primera alors aux yeux des juges ?

Comment l'obligation du consentement primerait-elle pour un acte curatif, et même salvateur - tel une transfusion - et ne primerait-elle pas pour un **acte préventif** chez une **personne saine non menacée** à court terme ?

C'est pourquoi déjà certains organismes font signer aux patients une lettre d'information (au sujet des risques de la maladie et de la vaccination) et exigent un consentement écrit...avant de vacciner, ou non.

- 1) Décret n°95-1000 du 6 septembre 1995 portant code de déontologie médicale, titre 2 : *Devoirs des médecins envers les patients*, reprise de l'article 7 du décret du 28 juin 1979 portant code de déontologie médicale
- 2) Journal officiel de la République Française du 5 mars 2002, p.4118.
- 3) Ordonnance du Tribunal administratif de Lille du 25 août 2002
- 4) Langlois J.(Pr) : « *Notre société perd la raison* », éditorial du Bulletin de l'Ordre des Médecins n°8, octobre 2002

* * * * *

BIBLE

Premières réactions du Vatican à la théologie de l'Évolution¹ **P. Brian W. Harrison**

Résumé : Les archives du Vatican ont été ouvertes aux chercheurs, du moins jusqu'en 1903, et l'auteur, qui enseigne la théologie à l'Université catholique de Ponce (Porto Rico), a pu examiner les premières discussions et consultations du Saint-Office sur la théorie de l'évolution. En particulier, en 1894 la question fut posée d'un livre écrit par le P. Leroy, dominicain, pour lequel l'évolution naturelle des espèces restait acceptable à la condition d'admettre, pour l'homme, un « transformisme spécial » : Dieu aurait insufflé une âme humaine dans un corps animal spécialement préparé à le recevoir. Pris entre le spectre d'une nouvelle affaire Galilée et le souci de respecter l'Écriture et la tradition théologique, le consulteur désigné, le P. Domenichelli refusa la thèse du P. Leroy sans demander condamnation du livre. Mais trois autres consultants furent nommés. Le P. Triepi, dominicain lui-aussi, remit un long rapport négatif d'autant plus actuel aujourd'hui que les arguments scientifiques contre l'Évolution se sont multipliés. En particulier l'accord unanime quant à la formation directe par Dieu du corps d'Eve, et l'impossibilité qu'une âme humaine informe un corps animal, prêche pour la formation directe par Dieu du corps humain à partir d'une matière inorganique (le « limon de la terre »). L'article apporte encore une précieuse information sur les procédures en usage au Saint-Office et sur le sérieux avec lequel les questions de fond pouvaient alors être posées, étudiées et tranchées.

Récemment, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, l'ancienne " Suprême Congrégation du Saint Office ", a ouvert ses archives jusqu'à la fin du pontificat de Léon XIII pour les chercheurs accrédités. Ceci constitue une innovation remarquable dans la politique du Vatican. C'est vraiment la première fois, dans l'histoire séculaire du Saint Office, que la règle traditionnelle du secret strict de tous ses documents a été levée.

Désormais, au moins en ce qui concerne l'époque antérieure au 20^{ème} siècle, ce vaste entrepôt de réflexions et de controverses théologiques intenses impliquant plusieurs des plus grands esprits de l'Église est, pour ainsi dire, dévoilé, ce qui sera certainement très profitable pour une meilleure compréhension de l'histoire de la théologie et de la doctrine catholiques.

¹ Repris de *Living Tradition*, n°93, mai 2001, aimablement traduit par Claude Eon.

Il y a peu, je fus à même de profiter de cette nouvelle possibilité, devenant le premier "étranger" à examiner les archives des années 1890 contenant les premières appréciations de la théorie de l'Évolution par le magistère de l'Église. Vu le faible intérêt de ce sujet pour les théologiens modernes, on pourrait supposer que les problèmes doctrinaux soulevés alors ont tous été résolus tranquillement au cours de la longue période de sommeil poussiéreux de ces documents. En réalité, ces problèmes me paraissent aujourd'hui aussi actuels qu'alors, sinon plus.

Peu après la parution de *L'Origine des Espèces* de Darwin, en 1859, la première réponse significative du magistère fut celle des évêques allemands qui, au Concile Provincial de Cologne (1860), condamnèrent l'idée d'une évolution naturelle de l'homme en termes non équivoques :

" Nos premiers parents furent formés directement par Dieu. Par conséquent nous déclarons que l'opinion de ceux qui ne craignent pas d'affirmer que cet être humain, l'homme considéré dans son corps, a finalement émergé du changement continuel spontané d'une nature imparfaite vers une nature plus parfaite, est manifestement opposée à l'Écriture Sainte et à la Foi. "

Au cours des décennies suivantes, aucune déclaration ne fut faite sur ce sujet par le Saint-Siège, bien que Vatican I eût à son programme une réaffirmation de la création spéciale par Dieu des corps d'Adam et d'Ève et qu'il aurait, sans doute, promulgué cet enseignement si le Concile n'avait été interrompu par la guerre franco-prussienne.

Néanmoins, le silence de Rome en réponse au Concile de Cologne signifiait évidemment son accord, puisque ces évêques répétaient simplement ce que l'Église avait toujours enseigné et ce que toutes les Facultés catholiques de théologie d'alors enseignaient.

L'hypothèse d'une évolution humaine attira de nouveau l'attention du Vatican lorsqu'une lettre du 20 Juin 1894, d'un laïc français, M. Charles Chalmel, parvint au Saint-Office en posant deux questions dont la première est précédée des remarques suivantes, reproduites dans les *Acta* de la Congrégation :

" Un savant dominicain, le R.P.Leroy, ami du R.P.de Monsabré (qui partage ses opinions) a publié un livre : "L'évolution restreinte aux espèces organiques, par le Père Leroy, dominicain". Or, dans ce livre soutenant l'opinion de Darwin, l'auteur affirme que dans le récit de la Genèse les seules vérités de foi sont " la création de l'univers par Dieu et l'action de Sa Providence" ; que le " comment " de la création est abandonné à l'examen des hommes ; que le récit de Moïse est un antique mythe

patriarcal...un tissu de métaphores, et que la science ne peut tenir aucun compte du sens littéral de la Genèse".

La première question de M.Chalmel est de savoir si le Saint-Office approuve cette nouvelle interprétation de la Genèse. Sa seconde question, curieusement, est de savoir si le Décret de 1633 du Saint-Office contre Galilée a été annulé. Il était probablement inévitable que le spectre de l'affaire Galilée resurgît dans ce contexte, alors que le plus grave défi de la science à la foi depuis plus de deux siècles et demi s'imposait à l'attention des autorités de l'Église.

Le procès-verbal d'une session du Saint-Office trois mois plus tard (19 Septembre 1894) indique que le livre du P.Leroy a été examiné par un consulteur de la Congrégation, le P. Domenichelli. Étrangement peut-être, ce théologien conclut que les idées nouvelles de l'auteur incriminé sont à la limite, mais n'ont pas transgressé ce que l'orthodoxie catholique peut accepter. L'un des arguments de Domenichelli pour demander l'indulgence envers Leroy était que le livre publié sept ans plus tôt (en 1887) "*avait couru le monde sans entraves ; et que l'Église était restée silencieuse*".

En fait, ajoute le consulteur du Saint Office, une semblable liberté *de facto* a été accordée à d'autres livres encore plus audacieux que celui du P. Leroy.

Mais si, en conséquence du jugement favorable du P. Domenichelli, la session de ce jour s'abstint de mettre le livre de Leroy à l'Index, l'affaire n'était nullement considérée comme close.

Les *Acta* du Saint Office ne rapportent pas les détails de ce qui se passa au cours des mois suivants, mais les autorités de la Congrégation voulurent manifestement plusieurs autres opinions avant de prendre une décision. Il se trouve que les trois nouveaux consultants, dont les opinions furent enregistrées lors de la session suivante du 21 Janvier 1895, exprimèrent leur ferme opposition à la théologie évolutionniste du P. Leroy sur les origines de l'homme. L'un d'eux, le P. Buonpensiere, o.p., critiqua franchement la démarche de son confrère dominicain français :

"Le P. Leroy...au lieu de combattre l'opinion absurde des anthropologues évolutionnistes avec les enseignements de la Révélation, cherche à harmoniser l'évolution avec l'Écriture Sainte et la Tradition Divine...L'Évolution, comme l'enseignent tous les philosophes catholiques, est fermement condamnée par la science de l'ontologie aussi bien que par les sciences expérimentales."

La première, explique Buonpensiere, démontre que les essences sont immuables, alors que les secondes montrent que les hybrides sont stériles. "*Cette loi providentielle des hybrides, dit-il, détruit tous les sophismes*

évolutionnistes". Les conceptions de Leroy, par conséquent, sont catégoriquement condamnées comme "*anti-chrétiennes et anti-catholiques*". Buonpensiere tire de l'enseignement de saint Thomas (ST Ia, Q 91, a.2, et Q 92, a.4) que le corps d'Adam ne pouvait provenir d'aucun pouvoir créé. Il conclut que le livre de Leroy devrait être soit proscrit (mis à l'Index), soit détruit. Un autre consulteur, l'évêque de Cremone E. Fontana, ne fut pas davantage convaincu par Leroy : "*J'exprime le désir que l'auteur soit sérieusement averti et réprimandé pour l'intempérance et l'audace de ses opinions qui plairont aux évolutionnistes, aux athées et aux matérialistes, mais qui ne peuvent pas être acceptées par de vrais catholiques.*"

La critique de loin la plus convaincante de Leroy fut celle du troisième consulteur du Saint-Office, le P. Luigi Tripepi, dont la plaquette de 54 pages, datée du 8 Décembre 1894, fut mise sur le bureau du Saint-Office lors de sa session suivante, six semaines plus tard. Puisque les commentaires de Domenichelli et de Tripepi contiennent les principaux arguments présentés aux juges du Saint-Office pour la "défense" et "l'accusation" de la thèse de Leroy, il sera utile de résumer ici les principaux points de chacun de leurs dossiers.

La défense : P. Domenichelli

Dès le début, le P. Domenichelli signale que lui-même, aussi bien que le P. Leroy, est très conscient de l'immense embarras dans lequel l'affaire Galilée mit l'Église avec ses suites au cours des siècles suivants. Il note que le théologien français

" espère que la théorie de l'évolution connaîtra le même sort que celle de Copernic ou de Galilée ; c'est-à-dire qu'après avoir soulevé l'ire des croyants, une fois la poussière retombée, elle sera purifiée de toutes ses exagérations et s'achèvera en triomphe".

Le désir d'éviter un autre conflit monumental entre la science et la théologie sera, semble-t-il, un élément déterminant dans l'approche de l'évolution par Domenichelli. Il poursuit en notant (avec approbation implicite) plusieurs assertions de Leroy : que jusqu'ici l'Église n'a condamné que l'évolution athée; que la Bible ne nous dit rien sur la *manière* selon laquelle les plantes et les animaux furent faits; que l'évolution n'est pas contraire à la Tradition, dans la mesure où saint Augustin, avec son idée des *rationes seminales*, s'approche très près de l'évolution.

Pour soutenir l'opinion que l'Église n'a pas insisté pour une interprétation littérale des premiers chapitres de la Genèse, Domenichelli en appelle à l'autorité de saint Thomas disant (in II Sent., dist. XII,9, a.11) que "*Moïse,*

instruisant sur la création du monde un peuple inculte, divise en parties ces choses qui, en réalité, furent créées simultanément ".

Reconnaissant que saint Ambroise et d'autres autorités prennent le récit de la Genèse plus littéralement, Domenichelli en appelle au témoignage d'autres Pères dont les écrits sur la Genèse permettent, pense-t-il, une lecture évolutionniste : Clément d'Alexandrie, Origène, Athanase, Isidore, Augustin, Cassiodore, Jules l'Africain, Hughes de Saint Victor, Chrysostome et de nombreux scolastiques tardifs.

Domenichelli cite un théologien franciscain, le P. Chrisman, qui comprend le mot *yom* de Genèse 1 selon la théorie des "jours- périodes", mais admet que l'interprétation littérale est plus commune. Il conclut alors, pour Genèse 1 : "*on peut tenir pour une opinion légitime dans l'Église que la cosmogonie de la Genèse s'exprime en un langage métaphorique où, concernant l'histoire de la création, il n'y a pas d'autre contenu dogmatique que le fait lui-même de la création, dans le temps et à partir de rien*". Domenichelli accepte sans hésitation l'échelle géologique longue de "milliers de siècles" et insiste: "*Aujourd'hui, je le répète, toute explication littérale de Genèse 1 est devenue une absurdité*". Il affirme hardiment "l'impossibilité absolue" de l'exégèse "concordiste", c'est-à-dire l'essai d'établir une "concorde" ou harmonie entre la science moderne et une lecture littérale de l'œuvre des six jours. Selon Domenichelli, un théologien de la stature du cardinal Newman "*se montrait bien disposé*" envers les nouvelles théories évolutionnistes, tandis que d'autres autorités catholiques respectées, ainsi Mgr d'Hulst et Mgr Freppel, affirment que la création immédiate de l'âme par Dieu est la seule vérité *de fide* concernant les origines de l'homme.

Toute la tradition catholique, cependant, insistait sur une intervention spéciale de Dieu dans la création du corps d'Adam, et pas seulement de son âme. Ici une équivoque apparaît dans la position de Leroy. Il semble d'abord professer son accord avec cette tradition. Mais cet accord n'est-il pas plus apparent que réel ? Domenichelli cite ce passage d'allure traditionnelle de Leroy: "*Ne pourrions-nous pas scinder l'homme en deux, attribuant la partie supérieure à l'action immédiate de Dieu et permettant à la partie inférieure d'être dérivée de l'animalité ? Je réponds immédiatement et sans hésitation : Non*".

Domenichelli note que Leroy professe son accord avec la déclaration de 1860 des évêques allemands à Cologne, que nous avons citée plus haut.

Le savant français trouve "le poison" de la proposition condamnée précisément dans les mots *spontanea...immutazione* ("évolution spontanée").

Une évolution "spontanée" serait un processus entièrement *naturel* s'achevant en un corps humain ; or Leroy en nie la possibilité car aucun corps n'est un corps *humain* tant qu'il n'est pas informé par une âme humaine.

En somme, Leroy paraît utiliser une distinction théologique entre "le transformisme naturel" (condamné par Cologne) et le "transformisme spécial" qui serait une version orthodoxe de la théorie de l'évolution. Selon cette dernière hypothèse, l'évolution purement naturelle postulée par Darwin aurait pu se produire jusqu'au stade des hominidés, mais alors une intervention divine spéciale sur un corps d'hominidé (le matériel génétique) aurait été nécessaire pour la production d'un vrai corps humain. Domenichelli et Leroy tombent d'accord qu' " *il est impossible, si l'on admet l'origine divine de l'âme, d'admettre que le corps humain, précisément comme humain, puisse dériver de l'animalité.*"

Cependant, la distinction entre transformisme naturel et spécial semble être embrouillée par Leroy dans la mesure où il suppose que Dieu n'a pas agi directement et immédiatement sur la matière qu'Il utilisait, en dehors de Son infusion d'une âme rationnelle (comme Genèse 2:7 suggère fortement qu'Il le fit). Pour Leroy, le corps humain, **comme tel**, fut créé par l'acte divin d'infusion d'une âme spirituelle dans ce qui, jusqu'alors, n'était pas humain. Domenichelli cite cette affirmation : "*C'est par son insufflation [de l'âme] que le Créateur a transformé le limon en chair humaine*". Ainsi, le passage d'une créature non-humaine au premier corps humain aurait été purement métaphysique et non pas physique, analogue au changement dans l'autre sens, au moment de la mort, lorsque le corps cesse instantanément d'être un corps humain **métaphysiquement** parlant, alors que toutes les caractéristiques **physiques** du cadavre sont encore humaines en ce qu'elles n'appartiennent pas à quelque autre espèce sous-humaine.

Domenichelli admet qu'il trouve douteux cet aspect de la théorie de Leroy car elle postule "*une évolution naturelle préparant du limon ou de la poussière destinés à devenir corps humain par l'infusion d'une âme.*" Il poursuit: "*L'organisme humain n'aurait jamais pu être le terme d'une évolution naturelle.*"

C'est donc à bon droit que le Concile de Cologne – cité par le P. Leroy – a condamné cette opinion que Scheeben (Dogmatica, Liv.III,n.384) va jusqu'à qualifier d'hérétique". Domenichelli cite aussi un autre théologien, Riccardo, tenant pareillement contraire à Genèse 2:7, et donc hérétique, de postuler une quelconque cause naturelle par laquelle un corps matériel pourrait devenir "*suffisamment préparé à recevoir une âme intelligente*". Bref, Domenichelli craint que Leroy, tout en professant son accord avec le

Concile de Cologne, ne le fasse pas en réalité car sa théorie présuppose que des causes naturelles infra-humaines pourraient à elles seules produire un organisme **apte** ou **prêt** à l'infusion d'une âme spirituelle, intellectuelle. Dans ce cas, l'organisme posséderait déjà tous les attributs *physiques* d'un véritable être humain.

Domenichelli reconnaît aussi que le texte de Genèse 2:7 disant que Dieu "forma l'homme de la poussière du sol" *"a été compris littéralement par la quasi-unanimité des Pères, Docteurs et théologiens, excluant la coopération de natures créées."*

Pourtant, Domenichelli observe que l'Aquinate, tout en enseignant la création "immédiate" du corps d'Adam par Dieu, n'exclut pas nécessairement toute participation active des créatures dans ce processus. Il dit (ST Ia, Q 91, a.2 ad 1) que Dieu pourrait avoir utilisé les anges *"pour certains services dans la formation du corps du premier homme"*. Ce qui incite Domenichelli à spéculer que cette sorte de "services" pourrait aussi avoir été fournie par un animal: *"Une fois admis le ministère angélique, il semble que nous ne devrions pas forcément rejeter un ministère animal"*.

L'évaluation en 26 pages du livre de Leroy par Domenichelli parvient à la conclusion suivante: *"Il me semble que...plaider l'évolution d'un organisme que Dieu rendrait humain atteint les limites au-delà desquelles l'audace devient de l'imprudence, méritant ainsi condamnation."*

Il recommande donc que le livre de Leroy ne soit pas censuré. On se demande pourtant si cette conclusion indulgente se concilie avec les réserves que Domenichelli a déjà exprimées.

Ainsi il a approuvé d'autres théologiens considérant qu'il est hérétique de soutenir que des causes naturelles seules pourraient produire un corps humain, c'est-à-dire un corps **déjà prêt et disposé** à recevoir une âme spirituelle. Or c'est justement ce que Leroy semble affirmer. Nous avons vu que son affirmation d'apparence traditionnelle que l'évolution naturelle serait insuffisante pour produire un corps "humain" repose sur le sens purement *métaphysique* qu'il donne au mot "humain". D'un point de vue *empirique, biologique*, le matériau organique dans lequel Dieu infusa pour la première fois une âme spirituelle devrait, d'après la logique évolutionniste de Leroy, avoir déjà été pleinement humain, exigeant, par sa nature même, l'âme spirituelle que Dieu lui insuffla. C'est peut-être l'incertitude ou l'ambiguïté du mot "humain", compris dans son sens physique ou seulement métaphysique, qui convainquit Domenichelli d'accorder à Leroy le bénéfice du doute, au lieu de recommander la condamnation du livre.

L'accusation : le P. Tripepi

L'ambivalence du jugement du P. Domenichelli dut conduire les membres du Saint-Office à recueillir trois autres opinions avant de prendre une décision. Comme nous l'avons dit, toutes ces nouvelles consultations tranchèrent contre Leroy. La plus importante d'entre elles, celle du P. Luigi Tripepi, attaqua tout de suite la question cruciale en ces termes :

Pourra-t-on jamais expliquer [l'origine du corps de l'homme] par une transformation due à un processus et à des forces naturelles; c'est-à-dire par l'évolution naturelle d'un organisme animal atteignant le point de requérir l'infusion d'une âme humaine, à la suite de laquelle l'organisme devient vraiment et parfaitement un corps humain ?

*Ou, doit-on plutôt admettre que la formation du **corps** du premier homme, avant l'infusion de l'âme par Dieu, se produisit par l'action unique et immédiate de Dieu et que c'est seulement ainsi qu'elle peut être expliquée ?*

Leroy, nous l'avons vu, répond affirmativement à la première question. Tripepi répond d'abord que du point de vue scientifique l'opinion de Leroy est insoutenable car aucun fait ne prouve l'évolution. Anticipant des arguments apparus avec vigueur un siècle plus tard, montrant que "le hasard des mutations" est totalement inadéquat comme mécanisme de l'évolution, Tripepi déclare que les évolutionnistes " *supposent des moyens [pour expliquer] de telles transformations totalement insuffisants et souvent ridicules*". Il remarque que le Professeur Virchow, non catholique, de l'Université de Berlin, a récemment abandonné sa croyance en l'évolution à cause de l'absence des formes intermédiaires -"les chaînons manquants"- dans les fossiles. (De nouveau, cette objection sonne très moderne.) « *En outre, demande Tripepi, si le corps d'Adam a évolué, pourquoi cela ne se serait-il produit qu'une seule fois ? Pourquoi ne devrions-nous pas aller plus loin et accepter le polygénisme ? D'ailleurs, les savants évolutionnistes tiendront la théorie de Leroy pour illogique en ce qu'elle réserve une place pour l'infusion surnaturelle d'une âme rationnelle dans l'homme : si les êtres inférieurs tirent leur nature entière de formes inférieures, pourquoi l'homme devrait-il faire exception ? Ils soutiendront que l'évolution cohérente réclame l'idée matérialiste que l'âme aussi a évolué*".

Tripepi passe alors aux objections théologiques. L'évolution humaine est-elle conciliable avec la Révélation ? Il note que les théologiens reconnaissent que le corps d'Adam n'a pas été créé "immédiatement" au sens de directement à partir de rien; ils enseignent qu'il fut formé "immédiatement" par Dieu "du limon de la terre" et que le corps de la femme fut tiré de son côté.

Ainsi les théologiens catholiques,

"sur la base de l'autorité de la Sainte Écriture, comprise selon l'interprétation unanime des saints Pères, répondent d'une seule voix que le corps de l'homme fut formé par l'action directe et immédiate de Dieu, différemment non seulement de la première création de la matière, mais aussi du concours que Dieu, Cause Première, donne à l'action des causes secondes".

Tous les Pères, dit le P. Tripepi, distinguent une triple action de Dieu dans la création de l'homme: 1) Sa création de la matière; 2) Sa formation du corps; 3) Son infusion de l'âme. En cela ils distinguent la formation de l'homme de celle des autres créatures.

A propos du recours des théologiens évolutionnistes aux célèbres *rationes seminales* de saint Augustin, Tripepi répond que le grand docteur a dans l'esprit -au moins pour l'origine de l'homme- une pure **puissance obédientielle** de la matière primitive, exigeant donc une action divine immédiate afin de faire passer à l'acte cette puissance. Ceci n'a manifestement rien de commun avec l'hypothèse évolutionniste moderne sur l'origine de l'homme. Quant à la position de l'Aquinat sur le sujet, Tripepi cite son jugement que

"la première formation du corps humain ne pouvait pas se faire par une nature créée, mais immédiatement par Dieu". (ST Ia, Q 91, a.2).

Qu'en est-il du "ministère des anges", jugé possible par saint Thomas, auquel le P. Domenichelli fit appel pour admettre l'hypothèse de "l'assistance" animale dans la formation d'Adam ? Le P. Tripepi souligne que les Pères, en général, nient toute assistance angélique ici. Saint Thomas considère certes cette possibilité, mais *"il ne parle d'aucune assistance angélique pour la formation de l'organisme humain lui-même, c'est-à-dire pour l'organisation et la disposition convenable du matériau humain, mais plutôt d'un rassemblement local du limon avec lequel Dieu forma le corps de l'homme"*. C'est ainsi, ajoute Tripepi, que Suarez explique saint Thomas.

En somme, poursuit le consulteur du Saint-Office, tous les théologiens jusqu'ici ont enseigné que Dieu est *l'unique cause efficiente* des corps de nos premiers parents.

Aujourd'hui, certes, Leroy et plusieurs autres catholiques tels que Fabre, Gmeiner, Mivart¹⁰, et Zahm soutiennent le contraire.

¹⁰ S.G. Mivart, professeur laïc britannique de biologie fut, semble-t-il, le premier savant catholique à avoir tenté une conciliation entre l'évolution humaine et la Foi de son Église. Ses livres *"The Genesis of Species"* (1871) et *"Lessons from Nature"* (1876) furent mis à l'Index par le Vatican.

Cependant, *"ces quelques voix ne peuvent aucunement entamer la concorde entre les théologiens qui, jusqu'à récemment, fut entière, solennelle, ininterrompue et universelle sur cette question... Ils ne font pas le poids en face de ceux qui, à Rome, ont fait de sérieuses études des Pères, des grands philosophes et théologiens de l'Église au travers des siècles.*

Ils peuvent encore moins se prévaloir d'une autorité quelconque face à la sagesse éminente des Plus Éminents Juges des Congrégations Romaines".

En ce qui concerne la note théologique qui doit être attribuée à la doctrine traditionnelle qu'il défend, Tripepi cite le cardinal Camillo Mazzella (ancien professeur de Léon XIII au séminaire de Rome) disant qu'une doctrine peut être *de fide divina* sans être *de fide catholica* lorsqu'elle est clairement contenue dans l'Écriture, mais n'a pas encore été proposée authentiquement par l'Église à la foi de tous. Tripepi pense clairement que la formation immédiate des corps d'Adam et d'Ève par Dieu tombe dans cette catégorie. Il note que Suarez classe cette vérité comme "doctrine catholique"; Perrone estime qu'elle "appartient à la foi"; tandis que Riccardo tient pour hérétique l'opinion contraire, en ce qu'elle s'oppose à la Genèse. En tout cas, ajoute Tripepi, les fidèles ne peuvent pas épouser des erreurs mêmes moins graves que l'hérésie, or : *"certainement, il est impossible de tenir pour sûre (sicura) une proposition opposée au consensus unanime des Pères et des Docteurs"*.

Après avoir fait appel à l'autorité de la Tradition, Tripepi ajoute ses quelques commentaires exégétiques propres. Le sens naturel de l'Écriture doit être respecté. Genèse 1: 26-27 ne mentionne aucun intermédiaire entre Dieu et le premier homme et la première femme; *"en vérité, une telle médiation est exclue; car Lui seul créa l'homme, en le créant à Sa propre image et ressemblance"*.

En Genèse 2:7, poursuit Tripepi, deux actions de Dieu sont clairement indiquées:

*"Il disposa le limon de la terre déjà créé dans une forme adaptée ou requise pour être informée par l'âme; puis Il « souffla dans ses narines un souffle de vie ». En outre, il est dit que c'est **seulement après** l'infusion de l'âme que le corps modelé dans l'argile posséda la vie: « et l'homme devint un être vivant ». **Ainsi, avant cela il n'avait aucune vie.** Par conséquent, il ne pouvait pas provenir de l'évolution d'un animal quelconque"*.

Tripepi relève aussi d'autres textes de l'Ancien Testament parlant de la formation de l'homme par Dieu à partir du limon sans la moindre allusion à un intermédiaire quelconque :

Job 10: 8-9; 33: 4, 6; Sirach 17: 1, et Sagesse 7: 1. De manière significative il fait appel à la création immédiate non contestée d'Ève, dont

même Leroy reconnaît qu'on ne peut faire une lecture évolutionniste : ce fait, commente-t-il, " *jette nécessairement une lumière nouvelle sur la formation d'Adam également*".

Le raisonnement de Tripepi semble celui-ci : il serait improbable que seul le corps de la femme, mais pas celui de l'homme, eût été formé par l'action directe de Dieu.

À l'avertissement que l'Église doit tirer la leçon de sa triste expérience de l'affaire Galilée et ne pas prendre le risque d'avoir tort aux yeux de la science moderne, Tripepi répond qu'il n'existe pas de similitude entre cette affaire et la question de l'évolution. L'opinion de Galilée, en effet, trouvait quelque soutien des Pères, Docteurs, Papes et théologiens passés, ce qui n'est pas vrai de l'hypothèse évolutionniste de Leroy sur l'origine de l'homme. Tripepi souligne d'ailleurs que la Congrégation de l'Index a déjà interdit en 1878 un autre livre soutenant précisément la même thèse que Leroy. Ce livre, *De nuovi studi della Filosofia, Discorsi* du prêtre italien Caverni, fut censuré en vertu d'une appréciation écrite par le cardinal Zigliara. En réalité, Tripepi attend avec impatience une déclaration **publique** contre l'évolution humaine de la part du Saint Siège. Il se réfère à plusieurs autres théologiens contemporains qui sont très critiques des évolutionnistes catholiques tels que Leroy et Mivart, mais qui attendent que **l'Église** prononce un jugement contre ces novateurs.

Selon Tripepi, tant que le Magistère romain apparaît patient et indulgent envers ces nouveautés évolutionnistes, les théologiens traditionnels estiment qu'ils ne doivent pas franchir le pas d'une ferme condamnation. Néanmoins, il note que même les novateurs n'osent pas suggérer que le corps d'Ève, comme celui d'Adam, fût un produit de l'évolution.

Ayant traité du principal point de désaccord dans le livre de Leroy - la prétendue évolution d'Adam - Tripepi consacre une longue partie de son rapport (pp. 31-44) à critiquer le dominicain français d'accepter et d'enseigner également l'évolution des espèces inférieures. Il présente des arguments exégétiques, patristiques et scientifiques en faveur de la création directe de toutes les "espèces" par Dieu et conclut que la biologie évolutionniste n'est pas "*en harmonie avec la Genèse, prise en son sens le plus naturel, ni avec le jugement pratiquement unanime sur la Genèse elle-même qui nous a été légué par les Pères et les Docteurs*". De plus, les preuves scientifiques ne confirment pas l'évolution. Sa seule concession à la science officielle est d'admettre que le mot *yom*, "jour", dans Genèse 1, puisse signifier "*une époque, une période de temps indéterminée, puisque c'est une opinion soutenue par quelques Pères, quelques Docteurs et quelques théologiens*".

Dans sa péroration Tripepi en appelle aussi au *sensus fidelium* (que le cardinal John Henry Newman mit au premier plan dans son célèbre essai "*Sur la consultation des fidèles en matière de doctrine*") : les catholiques fervents, souligne Tripepi, sont scandalisés par l'idée que la race humaine descende d'ancêtres singes; et ce fait, dit-il, doit être tenu pour un témoignage parmi d'autres de la foi transmise au cours des âges. Il dénonce la lâcheté de trop nombreux savants catholiques, qui, par crainte excessive de ce que la "science" dit, ne manifestent rien d'autre que la faiblesse de leur propre foi. Néanmoins, la recommandation finale du P. Tripepi est que le Saint-Office traite le P. Leroy avec gentillesse, compte tenu de sa piété connue, de sa réputation, de son attitude respectueuse et de ses bonnes intentions.

Cette recommandation fut suivie par le Saint Office, dont les cardinaux trouvèrent manifestement l'accusation de Tripepi plus convaincante que la défense quelque peu hésitante de Domenichelli. Le Père Leroy fut convoqué à Rome peu après la réunion de la Congrégation de janvier 1895. Il fut avisé que la doctrine exprimée dans son livre n'était pas acceptable ; on lui ordonna de se rétracter et de retirer son livre de la circulation. Il fut alors mis à l'Index des Livres Prohibés. Leroy obéit avec une admirable docilité et les *Acta* contiennent une coupure du journal *Le Monde* du 4 Mars 1895, publiant la rétractation du dominicain, datée du 26 Février. Le passage pertinent se lit comme suit: "*J'ai appris aujourd'hui que ma thèse, qui a été examinée ici à Rome par l'autorité compétente, a été jugée inacceptable, surtout en ce qui concerne le corps humain, puisqu'elle est incompatible tant avec les textes de l'Écriture Sainte qu'avec les principes de la saine philosophie*".

Signalons que, quelques années plus tard, une censure similaire du Saint-Office frappa le livre de J.A.Zahm, *Evolution and Dogma*, qui tenait les mêmes arguments que Leroy.

Zahm, professeur américain à l'Université Notre Dame, écrivit au traducteur de son livre le 31 Mai 1899: "*J'ai appris d'une autorité incontestable que le Saint-Siège est opposé à la diffusion de " Evolution and Dogma " ; je vous prie donc d'utiliser toute votre influence pour faire retirer le livre de la vente*".

Quelles conclusions précises peut-on maintenant tirer de cette étude de quelques archives importantes du Saint Office à propos de la relation entre l'hypothèse évolutionniste et la foi catholique ?

1. Sur l'évolution de l'homme.

Tout d'abord, nous pouvons corriger une opinion populaire largement répandue sur l'histoire des relations entre l'Église et la science.

On pense communément que, le Vatican s'étant notoirement trompé au 17^{ème} siècle en condamnant Galilée et en proscrivant tous les travaux propageant les vues de Copernic, Rome "a retenu la leçon" de cette première grande crise entre la foi et les théories scientifiques et, par la suite, s'est "prudemment" abstenue de prononcer semblable condamnation lorsque l'évolution devint la nouvelle pomme de discorde, même si beaucoup de théologiens demandaient à cor et à cri la tête de Darwin sur un plateau. En fait, il n'est pas rare d'entendre dire que "l'Église Catholique n'a jamais eu de problème avec l'évolution".

En réalité, les faits montrent de grandes similitudes entre les réactions initiales du Vatican dans les deux controverses historiques. De même que Galilée fut convoqué et réprimandé par le Saint-Office, de même le furent les PP. Caverni et Leroy. Comme furent mis à l'Index au 17^{ème} siècle les ouvrages soutenant le système de Copernic, le furent pareillement au 19^{ème} siècle les livres soutenant l'évolution de l'homme de Caverni, Mivart, Leroy et d'autres peut-être. Il semble que la seule différence ait été que, pour une raison quelconque, les censures de Rome contre Darwin n'eurent jamais autant de publicité que l'affaire Galilée.

Même s'il fut relativement silencieux, il y eut en fait un constant rejet de l'évolution de l'homme par le Siège de Pierre pendant les trois dernières décennies du 19^{ème} siècle. En dehors des censures que l'on vient de mentionner, les consultants du Saint-Office, Domenichelli et Tripepi, affirment tous deux que la décision anti-Darwin des évêques allemands à Cologne en 1860 fut "approuvée" par Rome. C'est sans doute vrai, bien que cette approbation ait reçue peu de publicité et que sa confirmation dorme encore dans les archives de la Congrégation. Dans les années 1870 le P. (futur cardinal) Mazzella enseignait au séminaire de Rome. Le fait que son texte de théologie dogmatique, qui connut quatre éditions avant la fin du siècle, proclame que la formation immédiate par Dieu du corps d'Adam est "*une vérité très certaine*" tirée de la Révélation, ne laisse aucun doute sur ce qu'était la doctrine du Vatican à l'époque. Rome, c'est vrai, ne s'est pas lancée dans une vigoureuse croisade contre l'évolution, comme le firent certaines églises protestantes.

Pas de bulle papale ni d'encyclique fulminées contre les idées nouvelles; mais Galilée ou Copernic ne furent pas non plus condamnés par des documents aussi solennels. Il est également vrai (le P. Tripepi s'en plaignait indirectement) que Rome a gardé le silence sur quelques auteurs catholiques propageant les mêmes hypothèses évolutionnistes que Leroy. Cependant, lorsque des ouvrages tels que le sien atterrisaient sur le bureau du Saint-

Office, obligeant la Congrégation à se prononcer, la décision fut toujours et sans ambiguïté négative.

2. Sur l'évolution des êtres inférieurs à l'homme.

Contrairement à sa ferme opposition initiale à l'évolution de l'homme, il n'est pas évident que Rome désirât à un moment quelconque censurer l'hypothèse de l'évolution biologique comme telle, c'est-à-dire celle des espèces inférieures à l'homme. Certes, il ne manquait pas de théologiens tels que Triepi pour conclure, à partir de l'Écriture et de la Tradition, contre toute forme d'évolution et en faveur de la création directe de **toutes** les espèces organiques. Mais dès 1860, lors de la première intervention du magistère, les évêques allemands se limitèrent à condamner l'hypothèse de l'évolution "spontanée" (i.e. purement naturelle) du corps **humain**. Et il semble que le Vatican ait jugé prudent de suivre cette voie. Il est certain qu'aucun document magistériel provenant de Rome - que ce soit de la Commission Biblique Pontificale, du Saint-Office / Congrégation pour la Doctrine de la Foi, ou d'un successeur de Pierre - n'a jamais, jusqu'à ce jour, affirmé que l'évolution naturelle des espèces inférieures était incompatible avec la Révélation divine. Évidemment, si les "six jours" de la création sont compris littéralement et historiquement, ceci exclut toute évolution sous quelque forme que ce soit.

Mais les "longues ères" de la géologie de Lyell et d'autres savants, précédèrent de plusieurs décennies le livre de Darwin et, pendant les trente ou quarante dernières années du 19^{ème} siècle elles étaient devenues une norme de la science si respectable que la plupart des théologiens catholiques (y compris le conservateur P. Triepi) et la Commission Biblique Pontificale elle-même en 1909, se sentaient obligés d'admettre une certaine liberté pour la traduction du mot *yom* ("jour") de Genèse 1 par "jour-époque". Les arguments scientifiques de la fin du 20^{ème} siècle en faveur d'une terre jeune, n'étaient évidemment pas connus un siècle plus tôt.

3. Sur les raisons de s'opposer à l'évolution humaine.

À propos de l'origine du corps **humain**, le principal point de doctrine du Saint-Office reproché à Leroy (et, semble-t-il, à Caverni en 1878) portait sur la réalité de l'intervention divine immédiate par laquelle la matière utilisée par Dieu devint susceptible de recevoir une âme rationnelle. En d'autres termes, l'opinion de Leroy que l'unique intervention divine était le seul acte d'infusion de l'âme, était jugée non orthodoxe. Cette opinion se voyait opposer Genèse 2:7 dont le caractère historique était clairement soutenu par le Saint-Office. Ainsi que Triepi le soulignait, non seulement le sens littéral du texte indique

deux actes divins distincts (peut-être simultanés) - la formation avec le limon du corps d'Adam, et l'insufflation de l'âme donnant la vie - mais un consensus ininterrompu des Pères, Docteurs et théologiens orthodoxes a interprété le texte dans ce sens.

La thèse de Leroy se prêtait aussi à une objection philosophique : elle supposait qu'un processus biologique purement matériel pût produire une matière propre à recevoir une âme spirituelle. Ceci serait un effet sans cause proportionnée et semblerait aussi mettre en question la distinction radicale entre l'esprit et la matière.

4. Absence de condamnation du transformisme "spécial".

En raison de son indulgence envers l'évolution des espèces inférieures, le Saint-Office ne pouvait pas *a priori* rejeter la possibilité que le processus évolutionniste soit arrivé à produire des hominidés ayant des traits physiques proches de ceux de l'*homo sapiens*.

L'insistance croissante de la science à soutenir que ces créatures sont bien les ancêtres de l'homme, en se heurtant à l'insistance de l'Église pour qui la formation du corps de l'homme par intervention surnaturelle est une vérité divine, produisit bientôt le compromis, l'hypothèse "concordiste" appelée par les théologiens catholiques "transformisme spécial". Pour celui-ci, la matière sur laquelle le Créateur intervint n'était pas inorganique ni inerte, mais vivante : elle consistait en l'union du sperme et de l'ovule de deux hominidés que Dieu aurait miraculeusement "améliorés" afin de rendre le zygote résultant apte à recevoir l'infusion d'une âme rationnelle. Ce scénario se distinguait du "transformisme naturel" postulé par les darwinistes et les catholiques qu'ils influençaient, comme le P. Leroy.

Le "transformisme spécial" offrait l'avantage apparent de permettre aux catholiques d'accepter l'évolution de l'homme tout en affirmant la doctrine traditionnelle d'une création directe de l'homme par Dieu, corps et âme. Cette théorie n'a jamais été censurée par le Saint-Office et si aucun document magistériel du 20^{ème} siècle ne l'a explicitement distinguée du transformisme naturel, il semble que c'est ce que le Pape Pie XII avait dans l'esprit lorsqu'il exprima dans *Humani Generis* une prudente et conditionnelle ouverture à l'hypothèse que le corps humain fut formé à partir d'une " *matière vivante pré-existante*".

5. Sur la première femme.

Il est remarquable qu'aucune censure ne fut nécessaire ni pour une explication polygéniste de l'origine de l'homme, ni pour la thèse que le corps de la première femme serait, lui aussi, le produit de l'évolution.

Car aucun auteur catholique n'avait encore osé proposer ces thèses, contredisant des vérités si fermement établies dans l'Écriture et la Tradition. Le P. Tripepi, nous l'avons vu, a remarqué que ni Leroy, ni aucun autre évolutionniste catholique, au mieux de sa connaissance, n'était allé jusqu'à mettre en doute l'historicité de la formation miraculeuse d'Ève par Dieu, tirée d'une côte d'Adam pendant son sommeil. La vérité, après tout, au milieu de la période dont nous parlons, fut réaffirmée par le Souverain Pontife lui-même, comme une partie "indubitable" de la "doctrine permanente de l'Église" (Encyclique *Arcanum*, 10 Février 1880, § 5).

Finalement, nous pourrions nous demander quelle est encore est encore aujourd'hui la pertinence de délibérations et décisions du Saint-Office vieilles de plus d'un siècle. Je dirais que le consulteur du Saint-Office jusqu'ici inconnu, le P. Tripepi, mérite notre pleine reconnaissance pour son franc refus de se laisser influencer par le chant de sirènes du darwinisme et pour sa convaincante défense du témoignage inébranlable de l'Écriture et de la Tradition en faveur de l'origine divine immédiate des corps d'Adam et d'Ève.

À la lumière des preuves scientifiques contre l'évolution, aujourd'hui bien plus consistantes qu'il y a cent ans, cette décision du Vatican, fondée sur la recommandation de Tripepi, paraît plus pertinente et opportune que jamais. Il faut ajouter que ce jugement contre le "transformisme naturel" comme explication de l'origine de l'homme, n'a jamais été réformé par aucune décision ultérieure du Siège de Pierre. La très restreinte ouverture du pape Pie XII envers l'évolution humaine dans *Humani Generis* n'autorise aucune hypothèse plus radicale que celle du "transformisme spécial".

Quant à la principale déclaration du pape Jean- Paul II sur ce sujet, dans son allocution à l'Académie Pontificale des Sciences en 1996, ses propositions strictement doctrinales ne manifestent que son intention de confirmer ce que son prédécesseur avait déjà dit en 1950. Mais le "transformisme spécial" lui-même résiste-t-il à l'examen ?

En supposant même que l'on puisse montrer que cette hypothèse n'est pas intrinsèquement contraire à la vérité révélée, elle souffre du défaut mortel d'être totalement gratuite : ni la Révélation ni la raison n'offrent la moindre preuve qu'elle soit vraie. Elle ressemble davantage à un effort désespéré de mélanger deux visions du monde totalement étrangères, ne pouvant pas plus se combiner que l'huile et l'eau. Parce que le scénario du "transformisme spécial" postule un miracle, c'est-à-dire un événement physique inexplicable naturellement, aucun savant évolutionniste, qu'il soit théiste ou athée, n'admettra qu'il puisse recevoir le moindre soutien de sa discipline. En vérité,

on peut dire que la seule raison pour croire en n'importe quelle forme d'évolution est, fondamentalement, la prémisse philosophique "naturaliste" que tout appel à une intervention miraculeuse divine, à n'importe quel stade de l'évolution de la molécule à l'homme, doit être rigoureusement exclu. Mais d'un autre côté, la *sorte* de miracle exigée en ce cas, ne trouve pas davantage de soutien dans la Révélation qu'elle n'en trouve dans la science. Rien dans le récit de la Genèse, ni dans aucune autre source de l'Écriture ou de la Tradition, ne suggère, même lointainement, que Dieu ait fait un miracle en utilisant le sperme et l'ovule d'un couple de créatures simiesques, semi-humaines.

Peut-être alors la roue fera-t-elle un tour complet, l'évolution sera-t-elle de plus en plus discréditée et la théologie catholique du 21^{ème} siècle reviendra-t-elle à la croyance en la vérité historique de la lecture littérale et traditionnelle de la Genèse défendue au 19^{ème} siècle par le P. Luigi Tripepi et le Saint-Office : la formation directe et immédiate par Dieu du premier corps de l'homme à partir d'une matière **inorganique, non vivante**.

* * * * *

In Memoriam Sylvain Payrau



Nous avons connu le Professeur PAYRAU alors que nous étions étudiants à l'université de Poitiers. Son engagement dans la Résistance l'avait amené dans un cabinet ministériel en 1946. Fort de cette expérience politique, en plus de son métier d'enseignant universitaire en histoire ancienne, il consacrait une grande partie de son temps à former les jeunes générations à assumer leurs responsabilités et engagements de citoyens, formation à la fois théorique et pratique. Sa simplicité de vie n'avait d'égale que la puissance de son esprit et sa prodigieuse mémoire. Ses enseignements et conseils, puisés dans une riche expérience, dans un immense savoir, et dans une foi profonde, apprenaient à s'élever au-dessus des apparences et de l'immédiat. Il nous communiquait des

informations inédites, et nous initiait à analyser les situations à la fois avec pédagogie et rigueur, sérénité et efficacité, humour et un petit goût du mystère qui nous stimulait. Il réunissait ainsi autour de lui des personnes de différentes générations, dont certaines très engagées politiquement ou professionnellement, parfois de partis politiques très différents, sans que cela occasionne jamais de tensions tant nous étions tous assoiffés et passionnés. Sa patience et sa bonne humeur étaient à toute épreuve. Avec lui nous avons appris l'engagement de terrain, en milieu universitaire, associatif et municipal.

Il nous avait fait connaître le CESHE, et, lors d'un séminaire d'égyptologie consacré à l'étude de la Pierre de Rosette par la méthode de Fernand Crombette, il m'a demandé de reprendre des études universitaires pour préparer un travail d'étude et de recherche sur la question, n'hésitant pas à se déplacer jusqu'à mon domicile auvergnat où me retenaient mes jeunes enfants pour me donner un cours de méthodologie de plusieurs heures.

Monsieur Payrau faisait confiance à ceux qui venaient vers lui ; cette confiance nous galvanisait, nous permettant de donner le meilleur de nous-mêmes. De vrais rapports d'amitié dans le Seigneur et dans le service nous unissaient ainsi qu'à sa famille ; il était un peu un père pour les étudiants que nous étions, et un maître pour tous. Dominique Gèneville

REGARD SUR LA CREATION

"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil nu quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

La chimie du koala et la Création

Frank Sherwin

Présentation : Influencés par l'évolutionnisme, nous avons cessé de nous émerveiller devant les animaux courants, considérant leur physiologie comme toute « naturelle », donc banale. Il faut donc des animaux différents comme le koala, pour nous faire toucher du doigt la fantastique ingéniosité à l'œuvre dans les créatures vivantes et l'impossibilité d'y parvenir par les tâtonnements d'une évolution aveugle. Ainsi le koala tire-t-il son eau des feuilles d'arbres (mais seulement sur un petit nombre d'espèces d'eucalyptus). Or ces feuilles sont toxiques pour les autres animaux. Comment ne pas y voir la preuve évidente d'une pré-adaptation, les eucalyptus et le koala ayant été créés ensemble par la même Intelligence !..

Nous connaissons tous le doux « ourson » koala d'une dizaine de kilos (*Phascolarctos cinereus*) de l'Australie orientale. Pour les darwinistes l'origine du koala « *est loin d'être résolue* »¹. Pour l'évolutionnisme il est soi-disant apparenté au kangourou et au wombat, mais le récit de la Création dit que les koalas ont toujours été des koalas ; ils n'ont pas évolué à partir d'un autre animal. Les darwinistes décrivent les marsupiaux – tel que le koala – comme plus « primitifs » que les euthériens [mammifères associés à un placenta]. C'est ce que certains appellent le « préjugé eurocentrique » assimilant les différences biologiques à des infériorités. Les savants antiévolutionnistes affirment qu'aucune méthode de reproduction (marsupiale ou placentaire) n'est supérieure à l'autre ; elles sont simplement différentes.

Une preuve de l'évolution du koala serait sa queue « vestigiale », une structure n'ayant pas de fonction mais qui ressemble à la structure d'ancêtres supposés dans l'Evolution.

Mais comment l'évolutionniste sait-il qu'elle est « *vestigiale* » ? Pourquoi ne pas penser que la queue fortement rembourrée a été prévue par le Créateur pour aider les koalas à s'asseoir dans les arbres, ce qu'ils font durant toute

¹ Stahl, Barbara, *Vertebrate History*, Dover Publications Inc., 1985, p.441.

leur vie ?

Les défis pour l'évolution sont nombreux, selon l'éditeur évolutionniste Garret Hardin (« 39 Steps to Biology », *Scientific American Books*). Le défi dans ce cas particulier est la chimie (physiologie) du koala. Le Créateur a conçu cet animal pour vivre presque entièrement des feuilles de 35 parmi les 600 espèces d'eucalyptus poussant en Australie. L'eau devrait être un problème pour le koala ; mais il n'en boit pas ou à peine : il tire sa boisson des feuilles. « *Le système thermorégulateur du koala est habitué à [l'eau des feuilles d'eucalyptus], et ainsi... l'animal est capable de prospérer dans la plupart des forêts d'Australie* ». ² Les huiles volatiles de cet arbre sont toxiques pour les autres animaux, mais l'étonnante chimie du foie du koala désintoxique ses délicieux repas d'eucalyptus.

Evidemment le koala, comme tous les animaux, est composé principalement de protéines (chair, organes, muscles), mais son alimentation n'est composée que d'huiles d'eucalyptus et de cellulose qui sont virtuellement dépourvus de protéines. Comment donc le koala obtient-il les indispensables protéines pour son fonctionnement normal (remplacement de la peau et du système gastro-intestinal, protéines du foie, et indispensables protéines du sang, etc.) ? La réponse est que les feuilles d'eucalyptus contiennent de l'azote digestible, élément essentiel de la protéine. Mais le système gastro-intestinal du koala contient aussi quantité de merveilleux micro-organismes dans son long caecum. Ces minuscules créatures monocellulaires décomposent les feuilles d'eucalyptus ingérées. Durant les mouvements intestinaux normaux un flux constant de ces micro-organismes est digéré par le koala, apportant chaque jour les autres protéines dont l'animal a besoin pour fabriquer ses muscles et autres organes basés sur les protéines. Etonnant ! L'empreinte du Créateur !

Le moustique¹ ***Pr Pierre Rabischong***²

Résumé : Les désagréments que nous cause le moustique sont sans proportion avec sa petite taille : il pèse de 2 à 5 milligrammes seulement !.. Pourtant l'appareillage qui lui permet de pomper une quantité bien précise de sang au lieu convenable, est d'une

² Degabriele, Robert, « *The Physiology of the Koala, Life at the Edge* », Gould & Gould, W.H. Freeman & Co. 1989, p.91.

¹ Extrait du « *Programme Homme* », P.U.F., Paris, 2003, pp.268-274, ouvrage important sur lequel nous reviendrons prochainement.

² P. Rabischong, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier, est un spécialiste de la biomécanique et de ses applications pour les handicapés moteurs.

complexité et d'une perfection qui fait paraître ridicules les seringues de nos infirmières. Seuls les femelles de 3,3% des espèces de moustiques ont besoin de sang pour la maturation de leurs œufs. Vu leur faible poids, elles ne pourraient enfoncer un simple dard dans la peau, comme l'aiguille de nos seringues. Elles disposent donc de palpes maxillaires vibrants de chaque côté de la trompe. Des capteurs détectent le sang et deux mini-compteurs mesurent le débit. Une substance est injectée pour éviter la coagulation du sang dans un conduit aussi étroit, etc... Il est clair que toute cette machinerie a pour auteur un maître-ingénieur et ne doit rien au hasard.

Ce petit animal n'est pas très aimé, en raison de son rôle particulièrement néfaste dans la transmission de maladies parasitaires, telles que la malaria qui tue encore maintenant des millions de personnes. Le nombre de travaux, qui ont été consacrés à son étude, est impressionnant, et quand on n'est pas un spécialiste des insectes, on ne peut pas se douter de la somme considérable de connaissances que cela peut représenter. Notre but ici n'est pas de livrer une étude exhaustive du moustique, mais d'attirer l'attention sur un de ses problèmes techniques complexes : la prise de nourriture et, en particulier, le pompage du sang.

Les moustiques sont des Diptères - Nématocères, appartenant à la famille des Culicidés, avec trois sous-familles isolées par F. W. Edwards, dont les Culicines, qui sont des diptères piqueurs, groupés en trois tribus: les Anophelini, les Megarhinini et les Culicini. Chez cette dernière, on retrouve six genres, avec des sous-genres dont *Aedes* (Meigen) et *Culex* (Linné) parmi les plus connus.

Au total, il y a environ 3 000 espèces de moustiques, dont 100 sont réellement dangereuses. La durée de vie du moustique varie de un mois à douze mois chez les *Culiseta*, qu'on trouve en Alaska. Leur poids est de l'ordre de 2 à 5 milligrammes.

Les moustiques se nourrissent de substances sucrées et de sang. Là se situe précisément le noeud du problème, car les femelles ont besoin de sang pour assurer la maturation de leurs œufs. De ce fait, seules les femelles piquent, alors que les mâles s'égaillent sur les fleurs pour y trouver du nectar et, s'ils se posent sur la peau, ne piquent pas. Chez certaines espèces, le premier cycle gonotrophique peut se faire sans hématophagie, en réalisant une autogénèse.

Mais la prise de sang augmente nettement la fécondité des femelles, comme l'a si bien montré Eliane Guilvard dans sa thèse de sciences (1983) sur *Aedes detritus* (en Camargue).

Il importe tout d'abord d'identifier les difficultés techniques qui se posent pour prendre du sang. Les médecins et les infirmières connaissent bien ce problème, quand ils doivent prélever du sang chez un patient aux fins

d'analyse. Si l'on prend la plus petite aiguille disponible, du type de celles utilisées pour les injections hypodermiques, on se rend très vite compte qu'elles sont fragiles. Si l'on s'introduit dans un vaisseau visible, telle une veine sous-cutanée, la pénétration est facile, mais si l'on enfonce l'aiguille à la recherche d'un vaisseau invisible de l'extérieur, il faut créer une légère aspiration dans la seringue pour identifier la pénétration dans le vaisseau. Par ailleurs, si l'aiguille est trop fine, rapidement le sang coagule à l'intérieur et la prise devient impossible. Il faut enfin que la seringue soit graduée en millilitres pour savoir combien, exactement, on prélève de sang.

Si maintenant, on observe le système de prise de sang dont le moustique est équipé, on ne peut manquer d'être étonné de l'extraordinaire précision et miniaturisation de ses composants, qui répondent parfaitement aux données du problème. Une étude très détaillée en a été faite par Jack Colward Jones (1978) sur une des plus dangereuses espèces, *Aedes Aegypti*.

Tout d'abord, la femelle dispose de tout un arsenal de capteurs pour choisir la bonne cible. Ceux-ci ont été finement analysés grâce au microscope électronique. La vision est binoculaire, fournie par deux yeux composés d'environ 350 ommatidies, c'est-à-dire de micro-unités visuelles complètes avec une lentille biconvexe recouverte d'une cornée transparente et, en arrière, un rétinacle ayant 8 cellules rétiniennes pigmentées. À ces deux yeux composés s'ajoutent des ocelles, formées d'une lentille circulaire unique, avec en arrière des cellules rétiniennes en bâtonnets. Elles peuvent distinguer des formes et des mouvements et par les ocelles, le niveau d'éclairement. Elles semblent préférer les zones sombres sans toutefois percevoir les couleurs.

Le sens leur permettant de choisir la qualité de la peau est l'odorat. Celui-ci a de nombreux capteurs sensoriels placés sur les antennes, sous forme de soies et d'écaillés, ainsi que sur les pièces buccales, les pattes et l'ovipositeur. S'y ajoutent des chémorécepteurs spécialisés qui sont sensibles au CO₂, à l'humidité, à la température et à divers acides aminés. Si l'on présente à une femelle affamée deux mains, dont une chaude et une froide, elle choisira la chaude. Si on lui coupe les antennes, elle ne cherchera pas à piquer. On a montré que l'adénosine-triphosphate (ATP) l'incite à piquer.

Arrivé sur la peau, à l'endroit choisi, le moustique entame le processus de prise de sang en relevant à 75° les palpes maxillaires placés de chaque côté de la trompe. Celle-ci regroupe tous les composants de l'appareil de pompage. En premier lieu, se trouve le fascicule formé par un faisceau de longs stylets effilés, dont le plus grand s'appelle le labre. Il présente une gouttière

renversée, qui permettra au sang de monter. De chaque côté, se trouvent deux longues et très fines mandibules en forme d'aiguille, présentant par-dessous des maxilles allant jusqu'à la pointe du labre, et hérissées d'une fine denticulation, les faisant ressembler à des dents de scie. En second lieu, le fascicule est enfermé dans un long cylindre, le labium, qui peut se mouvoir le long du fascicule et ressemble tout à fait au doigt mis sur un stylet très fin qu'on pousse pour le faire pénétrer, et qui limite la longueur du stylet soumise à la pression et donc le protège.

L'extrémité du labium a deux petits lobes garnis de poils, les labelles sensoriels capables de détecter le sang ou les substances sucrées.

En troisième lieu, en arrière et à la base du fascicule, se place l'hypopharynx avec, sous le labre, un canal salivaire unique allant jusqu'au sommet de l'aiguille, et le canal alimentaire du labre.

Il est clair que le moustique avec ses trois milligrammes de poids n'a pas assez de force pour pousser l'aiguille au travers de la peau, même en s'appuyant sur ses six pattes. C'est alors que se met en route un extraordinaire dispositif. Les palpes maxillaires de chaque côté de la trompe se mettent à vibrer à la fréquence de 60 Hertz, qui est celle de la résonance mécanique de la peau. Les vibrations sont transmises au labre et surtout aux maxilles équipés de leurs dents de scie, qui coupent la peau et permettent la pénétration de l'aiguille avec une très faible poussée du moustique. En d'autres termes, la femelle est équipée d'un véritable marteau piqueur, qui la dispense d'un effort de pression qu'elle est incapable de faire. Le labium se courbe au fur et à mesure de la pénétration du fascicule en restant par son extrémité distale au contact de l'orifice de piqûre. Un capillaire est identifié par les capteurs du labre et, dès que le sang monte dans le fascicule, la vibration des palpes maxillaires s'arrête. Une injection de salive s'effectue, en même temps, par le canal salivaire, d'un produit contenant une substance anticoagulante. C'est à ce moment que la femelle est dangereuse, quand elle injecte des virus ou des plasmodiums nichés dans la glande salivaire et qui entrent dans la circulation sanguine de la victime. Le pompage du sang s'effectue, en moyenne, en deux minutes et demie. Là se pose le problème de la quantité à absorber. À l'arrivée du canal alimentaire dans la tête du moustique, se situe une petite pompe dite cibariale. Sur ses parois se logent des capteurs qui identifient la nature du liquide aspiré. Par l'intermédiaire de signaux spécifiques envoyés au système nerveux, ils permettent dans la pompe pharyngienne plus volumineuse de faire le tri entre les substances sucrées, qui vont en direction de l'oesophage puis du jabot, et le sang qui, grâce à l'activation d'une valve pharyngée, va directement dans le long intestin moyen.

Au niveau du cibarium, certains capteurs jouent le rôle de débitmètre en contrôlant le flux d'entrée. Un second débitmètre se trouve dans la zone de stockage du sang dans l'intestin moyen.

Ce fait a été prouvé par Robert W. Gwadz, qui a coupé la chaîne nerveuse ventrale du moustique entre le thorax et le premier segment abdominal. Dans ce cas, l'animal prend jusqu'à quatre fois le poids normal de 2,3 mg de sang et finit par exploser. S'il n'explose pas, il ne peut plus voler, tombe dans le coma et meurt dans les vingt-quatre heures.

Une fois l'opération de pompage terminée, avec arrêt contrôlé, le fascicule est sorti de la peau par un mouvement arrière du moustique et grâce à un balancement du labium et une protrusion du fascicule, celui-ci rentre dans le labium, comme l'épée qu'on remet dans son fourreau.

Le sujet « piqué et pompé » ne s'aperçoit du phénomène que quelques minutes après l'injection de la salive, qui déclenche une réaction de type allergique, très variable d'un sujet à l'autre.

Le grattage peut entretenir la démangeaison et créer une inflammation, dont les mécanismes sont encore assez mal connus.

Si l'on va du côté de la tête pour regarder de quel type d'équipement neural dispose le moustique, on s'aperçoit qu'il a une chaîne de ganglions nerveux, correspondant chacun aux segments corporels. On parle de cerveau pour le ganglion sus-oesophagien dorsal, comprenant le protocérébron pour le contrôle des yeux et des ocelles, le deutocérébron pour les antennes, et un tritocérébron relié aux précédents par une commissure. Dans la partie ventrale, se trouve le ganglion sous-oesophagien pour l'innervation des pièces buccales, avec un plexus péri-oesophagien se continuant par des ganglions segmentaires reliés par un caténaire et formant la chaîne nerveuse ventrale. Il y a en tout trois ganglions thoraciques et sept ganglions abdominaux. Il y a aussi un système nerveux sympathique pair, innervant le tube digestif et sa musculature, ainsi qu'un système nerveux sympathique impair régulant le fonctionnement des stigmates, qui sont des orifices placés le long du corps par où pénètre l'air, et celui de la pompe cardiaque. Celle-ci bat à 150 pulsations par minute et envoie une onde péristaltique le long du vaisseau dorsal de l'arrière vers l'avant.

Sans être complet, on peut néanmoins ajouter que le moustique est capable de percevoir les sons et les vibrations, par des « sensilles » ou des soies et par un organe spécialisé placé à la base de l'antenne, l'organe de Johnson, qui, entre autres, permet au mâle de détecter les vibrations engendrées par le vol de la femelle. La fréquence perçue est de l'ordre de 150 à 450 Hz. Le moustique vole à la vitesse moyenne de 1 km en vingt-quatre heures à l'extérieur. Il peut

utiliser le vent. En laboratoire, il peut se déplacer à la vitesse de 17 cm/s. Son pouvoir de dispersion peut aller jusqu'à 50 km.

Quand on prend conscience de la façon dont cette fantastique machine-moustique est organisée, on comprend qu'il faut, pour la construire et résoudre tous les problèmes pratiques posés, une très grande intelligence technique. Si un détail de structure manque : les palpes maxillaires à la base de la trompe, les débitmètres pharyngien et intestinal ou les diastases qui assurent la digestion... le système ne fonctionne pas. Il est évident qu'on ne peut pas imaginer de formes intermédiaires qui, progressivement, arriveraient par étapes aléatoires réglées par la sélection naturelle jusqu'au moustique que nous avons décrit. Par ailleurs, le caractère obsessionnel de la recherche de sang par la femelle a de quoi énerver le dormeur, qui, même dans la nuit, perçoit ou non le léger vrombissement de la machine volante qui va le piquer, là où il s'y attend le moins et souvent sur le plus petit bout de doigt qu'il laisse émerger imprudemment hors de la couverture.

Si l'on pouvait demander à cette femelle de moustique, pourquoi elle nous pique, alors qu'on ne lui a rien fait, elle ne pourrait sûrement pas expliquer que c'est pour la maturation de ses oeufs et la vitellogenèse. Elle exécute son programme génétique avec obstination et une grande réussite, car elle a tous les instruments adéquats, avec même une certaine redondance. Si on ne laisse que trois pattes à un moustique, il peut encore piquer en s'appuyant sur une aile. Si on lui envoie un produit toxique, il développe une résistance par modification génique. Son génome a été récemment décrypté par un groupe international dont faisait partie le Génoscope et l'Institut Pasteur.

Il reste encore à faire, mais peut-être, suite à ces recherches, une arme plus efficace contre la dangereuse femelle du moustique pourra changer la situation actuelle.

Ainsi cette haute technologie, constituant une réponse parfaite aux problèmes techniques posés par l'objectif fonctionnel du « bioprogramme moustique », nous paraît être l'argument dirimant, allant à l'encontre d'une théorie basée sur des mutations aléatoires sélectionnées par un jury complètement dénué d'intelligence technique, même si on lui donne le qualificatif de naturel.

* * * * *

In memoriam Carl Christaki de Germain

Le poète n'est plus. Notre ami Carl Christaki a quitté ce monde le 1^{er} octobre dans sa quatre-vingt neuvième année. Après une carrière prestigieuse au siège des Communautés Européennes (dont témoignent plusieurs poèmes de circonstances),

il avait su approfondir sa vocation de poète et de chrétien et de donner, en 1985, un premier recueil de vers : *A l'angle de la terre*, complété depuis par : *A l'orbe du ciel*.

Ayant vu ses yeux du corps se fermer depuis plusieurs années, nul doute qu'il se préparait d'autant mieux à contempler les cieus avec le regard de l'âme, lui qui avait écrit :

*« Et voilà que, dans l'air,
 tout à coup je m'élève.
 Tout est possible, tout ;
 c'est la mort, c'est la vie...
 Je suis ressuscité
 d'entre les morts et c'est
 Ce que depuis toujours
 j'ai cru, mais que je sais :
 Le pur jaillissement
 de la Vie éternelle. »*

Outre les poèmes qu'il lisait lors de journées du CEP (cassette C9909, 90 mn), on peut se procurer la cassette de l'émission qu'il avait donnée sur Radio-Courtoisie, le 19 mai 1994, y retraçant son œuvre et sa pensée. Ses recueils de poésies peuvent toujours être obtenus auprès de Madame Christaki, 14 rue Le Sueur, 75116 Paris.

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur J.-M. G. (Alsace)

J'ai souvent pensé : lorsque l'homme entre dans son silence, il force Dieu à lui parler. C'est donc vous dire combien j'apprécie votre phrase du n°23 : « le silence intérieur est souvent le plus court chemin qui mène au sens. »

Du P. B. (Poitou)

Au fond, on se fie davantage aux hypothèses de la science, si conjecturale pourtant, qu'aux certitudes de la Révélation... Si la Révélation constitue le Don divin aux hommes de la vérité objective, on voit mal comment cette Vérité n'aurait rien à nous dire sur le Mystère de l'Origine de toutes choses, et spécialement de l'homme. Je pense toujours à Augustin Cauchy pour qui ne pas tenir compte des données de la Révélation signifiait une immense perte de temps et une dégradation de la connaissance scientifique véritable.

De Monsieur J.R. (Hauts-de-Seine)

L'évolution transformiste crée une confusion entre les véritables théories scientifiques et les autres, car une théorie ne prouve sa validité que dans la mesure où elle peut être vérifiée par des résultats identiques à chaque fois qu'elle est appliquée.

Conclusions :

- 1) *Quand les médias noyautés arrêteront-ils de nous prendre pour des demeures en parlant d'une « science » qui n'en est pas une ?*

 - 2) *Quand les pouvoirs publics obligeront-ils les fonctionnaires ou assimilés à dire ou à écrire « selon la théorie transformiste » et non « selon la Science », car aucune preuve scientifique n'existe à ce sujet ? C'est de la philosophie, point. Qu'on se le dise !*
-

De Monsieur M. L. (Yvelines)

C'est toujours avec intérêt que je reçois la revue « Le Cep ». Je la lis avec attention d'un bout à l'autre. Cette fois encore je n'ai pas été déçu par le n°24 et je vous en remercie ainsi que vos collaborateurs. Permettez-moi toutefois de réagir face au résumé de l'excellent article intitulé « Une science athée est-elle possible ? » En effet ce résumé débute par une attaque en règle contre Descartes. Je cite : « Depuis le rejet des causes finales par Descartes, la science s'est peu à peu engluée dans un athéisme « épistémologique ». On n'interdit pas au scientifique de croire en Dieu, mais il ne doit pas en faire état dans ses travaux. N'a-t-on pas ainsi perdu en intelligibilité ce qu'on croyait gagner en objectivité ? L'exemple du langage le montre bien (...) ».

Cette attaque est d'autant plus surprenante qu'elle n'est pas étayée dans le corps de l'article. S'il est un savant qui fait souvent état de Dieu dans ses travaux y compris purement physiques, c'est bien Descartes. Même, à la question « Une science athée est-elle possible ? », il répond par la négative en de multiples endroits. Par exemple dans le Discours de la Méthode : « Et il est évident qu'il n'y a pas moins de répugnance que la fausseté ou l'imperfection procède de Dieu, en tant que telle, qu'il y en a que la vérité ou la perfection procède du néant. Mais si nous ne savions point que tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un être parfait et infini, pour claires et distinctes que fussent nos idées, nous n'aurions aucune raison qui nous assurât qu'elles eussent la perfection d'être vraies » (IV).

Ou bien dans les Principes, voici le titre de l'article 13 : « En quel sens on peut dire que si on ignore Dieu, on ne peut avoir de connaissance certaine d'aucune autre chose » (I,13).

Descartes n'est donc pas responsable de l'athéisme « épistémologique » que vous dénoncez dans la science actuelle.

(...) Ainsi, Descartes écrit : « Surtout, nous tiendrons pour règle infaillible que ce que Dieu a révélé est incomparablement plus certain que le reste, afin que, si quelque étincelle de raison semblait nous suggérer quelque chose au contraire, nous soyons toujours prêts à soumettre notre jugement à ce qui vient de sa part ; mais pour ce qui est des vérités dont la théologie ne se mêle point, il n'y aurait pas d'apparence qu'un homme qui veut être philosophe reçût pour vrai ce qu'il n'a point connu être tel, et qu'il aimât mieux se fier à ses sens, c'est-à-dire aux jugements inconsidérés de son enfance, qu'à sa raison lorsqu'il est en état de la bien conduire » (Principes I, 76).

(...) Ce n'est pas parce qu'un homme use de sa raison qu'il est rationaliste. Ne serait-ce pas à désespérer d'être homme ? Aussi je vous trouve bien sévère envers Descartes. Pourtant j'apprécie beaucoup ce que vous faites, et je trouve admirable votre dernier article sur « l'origine du langage ». Je crois même que vous trouveriez en Descartes un renfort sur bien des points pour la cause que vous défendez. En particulier, dans ses divers écrits sur la différence entre l'homme et l'animal, il était clair que les expériences sur le langage des singes par nos modernes scientifiques étaient d'avance vouées à l'échec.

*

*

*

**Nos membres publient : *La Genèse au risque de la
Science*
par le P. André Boulet, sm**

En 1995, avec *Création et Rédemption*, le P. André Boulet s'était attaché à montrer comment l'évolutionnisme, en niant le péché originel, avait profondément dévoyé la théologie contemporaine. A contrario, il opposait à cette « théologie évolutionniste » la « théologie catholique », toujours compatible avec les affirmations de la science expérimentale. Mais si les gros livres peuvent instruire ceux qui se donnent le temps de les lire, ce furent toujours de petits livres qui changèrent le sort de l'humanité : à preuves les Evangiles ou certains « Manifestes »... C'est donc une bonne nouvelle que la publication, en 75 petites pages, de cette « *Genèse au risque de la Science* ».

Théologien et scientifique, le P. Boulet s'autorise ici du recul permis par cette double formation pour réaffirmer avec force sa conviction dans la vérité de la Genèse : vérité sur laquelle reposent toutes les vérités de la foi chrétienne d'une part ; vérité qui fonde également la vision du monde la plus authentique : celle que le propre Créateur a tenu à nous révéler.

Clairement charpentée, muni de onze courtes annexes qui font réfléchir, cette petite brochure peut être facilement distribuée et provoquera, espérons-le, de saines réactions.

En vente chez l'auteur :

P. André Boulet
Résidence Chaminade
44 rue de la Santé
F- 75014 Paris
5 €franco

Présence (Hommage à Maurice Zundel)
Carl Christaki

Il faut s'habituer à les voir disparaître,
Nos parents, nos amis, tous ceux que nous aimons...
Et les dix mille corps en qui Dieu voulut naître,
Immense humanité d'anges... un peu démons !

L'héritage est partout ; mais que devient leur être,
Impossible à confondre avec cendre, ou limon ?
Il anime les cœurs, plus accompli, peut-être,
Et vivant qu'autrefois... même quand nous dormons.

Ne les trahissons pas ! Chacun d'eux, à sa place,
En son temps, en sa langue a laissé quelque trace :
Invention, malheur, exemple, souvenir.

Et nous ! c'est aujourd'hui que notre flamme danse
Pour exprimer l'éclat de l'unique Existence.
Soyons, à bon escient, le feu de l'avenir !

Embrassant l'univers entier de Sa Présence.

*

*

*